

# Meyys

*Bulletin municipal*

Décembre 2015







# Sommaire

Édito

## **Vie municipale**

Invitation aux vœux du Maire	3
Personnel communal	4

## **Les Commissions communales**

Bâtiments	5
Voirie	10
Environnement	12
Fleurissement	14
Agriculture	16
Urbanisme	17
Communication	17
Culture - Tourisme	18
Enfance et jeunesse	20
CCAS	21
Bibliothèque municipale	22
Comice des 4 Cantons	23

## **Services du canton**

Informations pratiques cantonales	24
Informations sociales	25
SIMOLY	28

## **Enfance et jeunesse**

L'école publique	29
------------------	----

## **Associations**

Liste des associations de Meys	30
Sou des Écoles	31
Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"	32
Les Co'Meys'diens	32
Les Auvergnats de Meys	33
Club de l'Amitié	33
Fête de la Batteuse	34
Histoire et Patrimoine de Meys	36
Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais	37
Comité FNACA Meys Grézieu	38
Les classes en 6	39
MJC - Meysristème	39
AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne	40

Société de Chasse Communale	41
Chasse du Sorlin et du Gandin	41
Association Sportive Meysarde	42
Meys Village	43
Etat civil	44

Pages centrales :

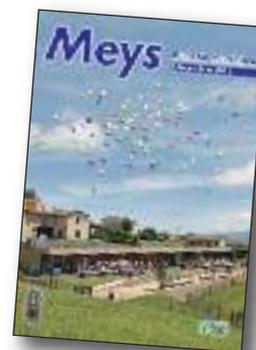
*A votre service*

*Calendrier des manifestations sur la commune de Meys*

*Déchèterie communautaire "Forez-en-Lyonnais"*

*Déchèterie communautaire "Les Hauts du Lyonnais"*

*Tarifs de location des salles de Meys*



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président  
Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE

Conception et impression :

Imprimerie EGF

69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76

E-mail : [egf-imprimerie@orange.fr](mailto:egf-imprimerie@orange.fr)

Site : [imprimerie-egf.fr](http://imprimerie-egf.fr)

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

## **Mairie de Meys**

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61

Email : [mairie.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr](mailto:mairie.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr)

Site internet : [www.meys.fr](http://www.meys.fr)

### **Horaires d'ouverture :**

Mardi après-midi de 14h à 18h

Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1<sup>er</sup> mercredi du mois)

Jeudi matin de 10h à 11h30

Vendredi après-midi de 14h à 16h

Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1<sup>er</sup> samedi du mois)



## Édito

Comme le veut la tradition, le bulletin municipal de fin d'année nous permet de vous informer sur les différents événements importants qui se sont passés durant l'année écoulée, de vous délivrer des informations importantes et de vous annoncer les manifestations et les projets de l'année à venir.

J'en profite d'ailleurs pour remercier nos associations pour les activités qu'elles proposent toute l'année. Je trouve qu'elles sont très dynamiques sur notre commune. Je vous encourage à vous engager auprès d'elles, dans un esprit constructif, et de porter des valeurs de solidarité. La meilleure intégration n'est pas de remettre en cause ce qui a été fait, mais au contraire de le valoriser et de l'améliorer.



Je remercie également nos employés municipaux et intercommunaux. Ils n'ont pas la tâche facile. Les normes sont de plus en plus complexes. Les contrôles de plus en plus drastiques. Ils font de leur mieux et sont confrontés chaque jour à des concitoyens de plus en plus exigeants. Je les remercie pour leur conscience professionnelle.

Je remercie aussi les adjoints pour leur implication, sans faille, aux affaires de la commune. Ils appliquent notre politique du bien vivre à Meys avec intelligence et discernement. Les décisions sont toujours prises dans l'intérêt de la communauté. Il est toujours facile de remettre en cause les actions des élus quand on ne fait rien pour la collectivité. Je tiens à préciser que les adjoints passent beaucoup de temps pour le bien de la commune. Je remercie au même titre les conseillers municipaux qui prennent en charge des actions municipales sans compter leur temps, ainsi que les personnes non élues qui participent aux commissions ou apportent leur aide pour la bonne marche de la commune.

Cette année fut marquée par l'achèvement du chantier de l'écoquartier et de la construction de la nouvelle école. L'inauguration en fut le point d'orgue, ainsi que la rentrée des classes. La nouvelle école fait l'unanimité. Nous avons même reçu le prix du trophée des maires, catégorie architecture, pour la qualité de la construction. La garantie de parfait achèvement est en cours et les derniers détails apparaissent à l'usage du bâtiment et se règlent dans la logique des choses. J'ajouterai que le coût de la construction au m<sup>2</sup> n'est que de 1 848 euros y compris les VRD, le préau et le parvis. Ce qui, pour une école de cette performance énergétique, est tout à fait remarquable. Pour bon nombre d'écoles traditionnelles et plus énergivores, le coût est plutôt dans la fourchette des 2 000 à 2 400 euros du m<sup>2</sup>. Nos enfants sont vraiment heureux d'être dans cette nouvelle école. J'ai personnellement beaucoup apprécié les remerciements de certains d'entre eux et des enseignants. J'en profite pour remercier à mon tour l'équipe enseignante pour sa collaboration constructive, sa participation au groupe projet, sa patience depuis 5 ans, et plus particulièrement madame la Directrice pour sa collaboration active au comité de pilotage.

Un projet d'école numérique aboutira en 2016. Les tableaux numériques sont indispensables de nos jours à l'éducation de nos enfants. Le budget est bouclé. La consultation des fournisseurs se fera en début d'année. Cela demandera un effort de formation pour les enseignants qui ont hâte d'utiliser ces outils qui révolutionneront les méthodes d'enseignement.

Dans nos projets à venir, nous avons aussi projeté d'améliorer l'acoustique de la salle polyvalente. Elle en a bien besoin. La mairie de Coise l'a fait de son côté et les résultats sont à la hauteur. Nous avons prévu également une rénovation énergétique de la salle de la cantine, suite à l'étude thermique réalisée par Mathias NIVAN, conseiller du Parc Eco Habitat, dans le cadre de la convention du Conseil en Energie Partagée (CEP). Ce bâtiment ouvert au public est le moins bien isolé de la commune. D'ailleurs nous avons aussi passé une convention avec le SIMOLY pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit. Celui-ci étant très bien orienté, la production d'électricité devrait être optimum. Cette opération de rénovation permettra également d'améliorer l'insonorisation extérieure pour les manifestations qui s'y déroulent. Les riverains pourront ainsi passer de meilleures nuits.

Concernant le devenir de l'ancienne école, nous sommes en pleine réflexion. Les contraintes de ce bâtiment sont très fortes. L'accessibilité étant à revoir entièrement, avec quelques impossibilités, nous ferons de notre mieux pour mettre en valeur cette bâtisse, tout en respectant son architecture. A noter que les bailleurs qui l'ont visité ont souligné la qualité de l'entretien qui a été réalisé depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, nous avons engagé une révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) accompagnée d'une étude géotechnique sur tout le territoire de la commune, afin de lever le risque de glissement de terrain repéré en 2001 et réactualisé en 2013 par le BRGM (Bureau national de Recherches Géologiques et Minières). La révision du PLU ne s'attache qu'à repérer les zones à risque potentiel, et à définir les préconisations de constructibilité dans ces zones. Elle sera suivie d'une enquête publique. Nous avons souhaité cette révision pour permettre l'application des règles d'agrandissement des habitations, définies dans le PLU, par souci d'équité. A la marge une zone réservée sera repérée pour l'élargissement d'une route à circulation dangereuse.



Dans un autre registre, les baisses des dotations de l'État continuent insensiblement. Cette année notre dotation globale de fonctionnement a baissé de 7%, après la baisse de 3% de 2014. Ce qui nous pénalise fortement pour tous nouveaux investissements, même si ceux-ci restent tout à fait modestes. Toutefois, la municipalité a fait le choix de ne pas compenser cette baisse drastique par des augmentations d'impôts. Cette année 2015, nous n'avons augmenté que de 1,3% nos taxes (à comparer avec d'autres qui l'ont fait à plus de 5%). En montants comparés, on voit très bien que les augmentations cumulées de 2010 et de 2013 à 2015, ne compensent pas nos pertes de dotations 2014 et 2015. Celles à venir pour 2016 et 2017 sont encore plus inquiétantes. De nombreux maires se sont élevés contre ces décisions injustes pour le bloc communal. Ce sera au final une baisse de revenus pour la commune de plus de 30%, que nous ne compenserons pas par des hausses vertigineuses d'impôts. Il faudra faire avec. Nos économies sur le budget de fonctionnement sont déjà très importantes depuis 2013. Nous ne pouvons guère en faire plus. Nous avons déjà réduit nos investissements, mais il faut bien faire l'indispensable. Que vont devenir nos communes à terme ?

D'ailleurs, cette année fut mouvementée par l'actualité intercommunale. En effet l'État demande à ce que les intercommunalités de moins de 15 000 habitants se regroupent en une seule collectivité. Pour la communauté de communes Les Hauts du Lyonnais, dont nous faisons partie, la barre est à 5 000 habitants (région de montagne). Nous ne sommes donc pas obligés de le faire. Mais comme la plupart des intercommunalités de France se regroupent, il ne serait pas raisonnable financièrement et intellectuellement de ne pas se regrouper. La très grande majorité des élus des 3 communautés de communes des Hauts du Lyonnais, de Chamousset en Lyonnais et Forez en Lyonnais ont fait le choix de se regrouper sur un périmètre correspondant au territoire du SIMOLY. Les élus de Meys se sont prononcés, eux aussi, à l'unanimité pour ce schéma proposé par le préfet du Rhône et soutenu par le Département. Par contre la commune de Chazelles-sur-Lyon, plus grosse commune du territoire, a fait le choix d'aller avec la prochaine communauté de communes de Feurs. Malheureusement ce choix est dicté par les ambitions personnelles d'une seule personne. C'est tout à fait dommageable pour l'avenir des Monts du Lyonnais, pour tous ces habitants qui ont des liens très forts entre eux, entre Loire et Rhône, au travers de projets de longue haleine qui stabilisent le territoire (gestion des ordures ménagères, contrats de développement, SCOT, gestion économique et touristique du territoire...). Ce choix n'est pas irrémédiable, des réunions publiques ont eu lieu pour expliquer l'intérêt du regroupement au niveau du SIMOLY, les commissions départementales (SDCI) ont leur mot à dire et les préfets annonceront les décisions définitives au mois de mars 2016.

Ces regroupements ne sont que le début de bouleversements annoncés. En 2020 il y aura certainement de nouveaux regroupements à prévoir. L'avenir des communes est également une question importante. Sans entrer dans des jeux politiques, nous serons certainement amenés à remonter un certain nombre de compétences communales au niveau de l'intercommunalité. En allégeant ainsi le bloc communal, en cumulant les baisses drastiques de financement des communes, les regroupements de communes seront indispensables pour conserver des marges de manœuvre et un service public digne de ce nom. Il faut nous y préparer.

L'avenir est devant nous. A nous, élus, population, de le mettre en musique pour conserver un petit village des Monts du Lyonnais où il fait bon vivre.

Je finirai par une pensée forte pour toutes les personnes qui souffrent, qui sont affaiblies par la maladie et toutes celles qui se retrouvent bien seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémente. Je souhaite que chacun regarde l'autre avec un œil neuf et que la solidarité soit de mise partout dans le monde et surtout dans nos Monts du Lyonnais.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

**INVITATION**

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal  
invitent **tous les Meysards**  
à la **présentation des vœux** pour l'année 2016

**le dimanche 10 janvier 2016 à 10h30 à la salle des fêtes**

Elle sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

## Personnel communal

Pour l'année 2015, nous avons eu plus de mouvements de personnel qu'à l'accoutumée.

Tout d'abord, c'est au niveau des **agents techniques** qu'il y a eu un renfort de l'équipe, composée de Bernard DUBOEUF et Philippe RONZON, avec l'arrivée de Franck CHILLET. Bernard est à temps plein, Philippe est présent les lundis, mardis et vendredis, quant à Franck, il intervient les mercredis, jeudis et vendredis jusqu'au 29 février 2016. A cette date, Bernard prendra une retraite bien méritée. Franck passera alors à temps plein. Nos 3 agents se complètent bien et assurent la bonne tenue du village et de la commune. Notre village est de plus en plus accueillant et propre. C'est un gage de la qualité de leurs actions. C'est pourquoi nous devons les respecter et respecter leur travail.



Bernard DUBOEUF



Philippe RONZON



Franck CHILLET

Du côté des **agents dédiés à l'encadrement des enfants**, Ghyslaine RABANY assure l'aide aux premières sections de maternelle, la garderie périscolaire et intervient pour les nouvelles activités périscolaires. Luce MALOD s'occupe de son côté de l'aide aux grandes sections et du ménage de tous les bâtiments publics. Cette année nous n'avons pas eu besoin de faire appel à Colette COUTURIER, mais elle est toujours prête à rendre service en cas de besoins.

Odile DUPUY s'occupe de la restauration scolaire. Elle est mise à disposition de l'association de la cantine, et assure l'animation du temps de midi avec Colette.



Ghyslaine RABANY



Luce MALOD



Odile DUPUY

Concernant les **agents administratifs**, je rappelle qu'ils sont mis à disposition de la mairie par la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais. Céline SALOMON, notre secrétaire titulaire, présente jusqu'à fin août, est en congé

maternité. Laura BONNARD est venue en renfort tout le mois de septembre, le temps de trouver un remplaçant. C'est Yann CROZET qui a eu cette lourde tâche. Il a dû s'adapter très rapidement, sans période de recouvrement, et dieu sait si ce poste est complexe, varié et touche tous les domaines. Il faut être passé par là pour s'en rendre compte. J'espère qu'il nous accompagnera jusqu'au retour de Céline, prévu dans l'été 2016. Martine NEEL, secrétaire à temps partiel à la mairie de Souzy, est venue en renfort, 2 jours par semaine, pour les tâches complexes, le temps que Yann ait fait le tour de la question. Karine FOSSARD assure toujours les ouvertures au public du mardi et du vendredi.



Céline SALOMON



Karine FOSSARD



Yann CROZET



Martine NEEL

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je remercie également Guy SAULNIER, Maire de Souzy. Je leur souhaite mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

### POUR INFO

#### Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit.  
Merci.

Produits de maintenance  
Liquides industriels  
Désinfection - Hygiène  
Bâtiment - Peinture et TP  
Phytosanitaires  
Phytoalimentaires

Fabrice VALAIRE  
fabrice.valaire@languedoc-chimie.fr  
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
**06 07 62 68 95**

ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE  
Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01  
www.languedoc-chimie.fr - info@languedoc-chimie.fr



# Commissions communales

## Bâtiments

### Accessibilité dans les bâtiments communaux

Quelques bâtiments de la commune ne peuvent être utilisés par les personnes à mobilité réduite. Le décret du 5 novembre 2014 fixe les délais et conditions de réalisation des travaux d'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) pour les collectivités locales. Ce décret fait obligation de déposer un dossier d'AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) à la préfecture avant le 27 septembre 2015.



En ce qui concerne la commune de Meys, nous avons fait réaliser en 2013 des diagnostics d'accessibilité pour la salle polyvalente, la salle de la cantine et l'église (ERP de catégorie 3) par le bureau d'études de M. SEON de Ste-Foy l'Argentière en collaboration avec la société ESPRI. Ces diagnostics préconisent les travaux d'accessibilité à réaliser dans chaque bâtiment. Au mois de juin



2015, nous avons reçu M. JOLIET de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour nous expliquer et nous confirmer les démarches à suivre pour ces travaux. En ce qui concerne ces bâtiments, les travaux sont à notre portée et pourront être réalisés rapidement. D'ailleurs avec les agents techniques communaux, nous avons déjà commencé au mois d'août la réalisation de la rampe d'accessibilité à la salle de la cantine. Il y a quand même une impression de déjà vu, puisqu'avec l'ancien maire,

Jean-Louis CLOYE, en 2004, lors du réaménagement de la salle polyvalente, nous avons déjà réalisé un passage handicapés à l'arrière de la salle de la cantine qui a rendu de nombreux services, et qui a coûté cher à la collectivité (élargissement des murs, changement de porte, ragréage au sol). Mais bon, c'est la loi et nous devons la respecter.



En ce qui concerne les autres bâtiments, il faut faire les AdAP de la bibliothèque, de la MJC, et des vestiaires du stade de la gare. Mais pas trop de souci pour ces bâtiments. Pas de problème non plus pour l'école qui est aux normes obligatoirement en conformité avec la loi. Quant à la réflexion sur le devenir de l'ancienne école, il faudra prendre en compte le coût des travaux d'accessibilité qui, je pense, auront beaucoup d'influence sur notre décision et la destination future de ce bâtiment à étage. Des réflexions sont en cours.

Le plus problématique dans l'immédiat reste le bâtiment de la mairie. Nous avons fait une demande de report du dépôt du dossier d'AdAP d'un an, car les travaux ne peuvent se faire rapidement au vu de leur importance. Nous serions obligés de toucher au gros œuvre du bâtiment en installant un ascenseur extérieur pour rendre la salle des mariages et du conseil accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous avons 1 an pour réaliser le calendrier des travaux et demander des dérogations pour les impossibilités de mise en conformité.

*Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016.*

**Patrice JOASSARD,**  
**adjoint en charge des bâtiments**  
**et les membres de la commission**  
**bâtiments**  
**Christian FAYOLLE**  
**Richard GRAEL**  
**Fabien PROTIERE**



## Commissions communales

### Parking vers l'école

Lors des réunions de concertation de l'écoquartier et de la nouvelle école, le groupe projet a plusieurs fois évoqué l'aménagement de futurs parkings servant à la fois au stationnement des habitations, de l'école, mais aussi de la salle polyvalente et de la cantine. Une enquête de stationnement avait d'ailleurs été commandée à la DDT et réalisée pour voir les usages et compter le nombre de places disponibles chaque jour et à différentes heures de la journée. Nous savions que nous allions supprimer quelques places avec la construction du parvis de l'école. De plus nous ne souhaitions pas réduire le terrain agricole acheté par la commune entre la salle polyvalente et le cimetière vu les contraintes géotechniques fortes du tènement et en réserve pour les jardins familiaux de l'écoquartier. Nous avons déjà l'idée de faire ce parking le long de la rue de Renard, au-dessus de l'école, en supprimant le large talus bordant la rue, et difficile à entretenir.



Après consultation du cabinet de géomètre DENTON de Ste-Foy-l'Argentière fin 2012, nous savions que l'espace s'y prêtait et que la largeur était suffisante, mais il fallait acheter une bande de terrain le long du jardin de la famille VILLARD. Il nous fallait mener une démarche d'acquisition discrète, pour ne pas mettre en défaut les propriétaires, avec le respect qui leur est dû. Pas évident à faire, pas facile à convaincre, pas facile à négocier surtout avec toutes les influences qui régnaient à l'époque. Ce ne fut pas simple, malgré nos arguments, vu que ce sont toujours les



mêmes personnes qui sont sollicitées pour le bien de la collectivité. Nous les comprenons. Il ne fallait pas trop traîner car nous avons des subventions qui arrivaient à échéance des 3 ans. Au mois de janvier la bande de terrain (130 m<sup>2</sup>) fût achetée par la commune. J'en profite pour remercier Jean-Pierre VILLARD et sa maman.

De suite nous commençons les travaux. Les établissements BOUCHUT, avec l'aide de Samuel CHILLET à la pelle mécanique, faisaient le terrassement. La terre végétale était mise de côté pour l'étaler en fin de travaux sur le jardin de la famille VILLARD. Le remblai était en partie évacué par les agriculteurs qui en

avaient besoin. Hervé BOUCHUT stockait le reste sur la ZA de la Gagère, pour la commune, afin de pouvoir ultérieurement améliorer l'état de nos chemins communaux.

Les établissements de maçonnerie THIVILLIER construisaient le mur de soutènement de 55 mètres de long



et nos employés communaux posaient, pour leur part, les piquets et le grillage comme convenu au-dessus de ce mur.

Les établissements COLAS étaient chargés de réaliser toute la partie enrobée avec le parvis de l'école. A noter que nous avons pensé à faire un trottoir au pied du mur de soutènement afin que les enfants, en sortant de l'école, ne passent pas derrière les voitures évitant ainsi tout accident.

Guy BESSON, adjoint à la voirie, prenait en charge le marquage au sol réalisé par la société BEC.

A Pâques le chantier était terminé, pour la rentrée des classes dans la nouvelle école.

Au total ce sont 22 places de parking supplémentaires qui étaient créées, apaisant toutes les tensions autour de ce sujet. Une remarque tout de même : le parking du cimetière n'est pas très éloigné pour les personnes valides, lors des





communale, Lucien VENET pour le comité de la batteuse et Nicole DOITRAND qui représentait Daniel BESSON pour histoire et patrimoine.

Monsieur le Maire entouré de son conseil municipal remercia la famille TURIN pour le don du bâtiment à la commune de Meys, et retraça l'historique de l'usine de la soie, le parcours de la réfection du local du gareur et son financement. Il remercia chaleureusement M. Christophe GUILLOTEAU pour les subventions conséquentes accordées

commune. Il n'oublia pas les entreprises, dont une majorité est de la commune, qui ont fait un travail de qualité. Pour finir Monsieur le Maire souligna la générosité de la famille TURIN qui a su conserver ce lien avec la commune de Meys et ses habitants.

Après les prises de parole, un apéritif était offert par la municipalité, et les invités se retrouvaient, ensuite, autour d'un délicieux chevreuil "grand veneur" offert par la société de chasse communale. Un local qui fait le bonheur de la chasse et de la batteuse.

**Jean-Marc ALVERGNAS  
et Philippe GARNIER**

manifestations à la salle polyvalente. Il suffit ensuite de passer par le petit sentier qui monte depuis le puits de la Motte, et qui traverse l'écoquartier, d'autant plus qu'il est balisé la nuit par des éclairages à led.

Dernier point, nous avons fait un dossier avec les amendes de police pour sécuriser toute cette zone de l'école. Le dossier a été retenu, ce qui nous permettra de terminer les aménagements des abords de l'école.

*Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016.*

**Pour la commission bâtiments  
Patrice JOASSARD, adjoint**

### Inauguration de la rénovation du local TURIN

Malgré le mauvais temps, l'ambiance était au beau fixe le samedi 12 septembre 2015 pour l'inauguration de la rénovation du local TURIN. Plusieurs personnalités, invitées par Monsieur le maire, nous honoraient de leur présence :

M. Christophe GUILLOTEAU, Président du département du Rhône et député de la circonscription, M. Jean-Paul BESSON, président de la Fédération Départementale des chasseurs du Rhône, M. Régis FAYOT, administrateur de ladite Fédération sur notre secteur et vice-président, Loïc TURIN et sa compagne qui représentaient la famille TURIN, les représentants des entreprises, les présidents des associations meysardes dont Hervé SEON pour la chasse

par le département du Rhône (15 570 €) et l'assemblée nationale (10 000 €). Il remercia également M. Jean-Paul BESSON pour les 500 € de la fédération, la famille TURIN pour sa générosité, les chasseurs et le comité de la batteuse pour tout le travail effectué dans le local, ce qui ne laissait que 5 725 € à la charge de la





# Commissions communales

## Inauguration de l'école

C'est avec un superbe soleil que s'est déroulée le samedi 13 juin l'inauguration de la nouvelle école.

Toute la commune était invitée à cette matinée festive, ainsi que les enfants de l'école et les enseignants. Tout a commencé avec la visite des locaux par les autorités, sous la présidence et en présence du préfet de Villefranche-sur-Saône, M. Stéphane GUYON. Participaient également les financeurs : M. Christophe GUILLOTEAU, Président du département du Rhône et député de la circonscription, Mme Elisabeth LAMURE, sénatrice du Rhône, Mme Cécile CUKIERMAN, sénatrice de la Loire qui représentait M. Guy FISCHER, M. Bernard CHAVEROT, Président du GAL (Groupe d'Action Locale pour les financements européens), M. Jean-Claude PICARD, Président de la Communauté de



Communes les Hauts du Lyonnais et Mme la représentante de l'académie de Lyon. Monsieur le Maire avait également invité tous les Maires et Présidents des 3

communautés de communes du SIMOLY, ainsi que les conseillers municipaux des 34 communes.

Après la visite, ce fut le temps des discours. Les remerciements s'adressaient à tous ceux qui avaient participé au projet, depuis son élaboration jusqu'à la réalisation. Un projet de plus de 5 ans qui a vu le jour grâce aux financements de l'Etat, du département du Rhône, du Sénat, de l'agence de l'eau et de l'Europe.





## Commissions communales



A souligner d'ailleurs le trophée des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon, catégorie architecture, qui a été attribué à la commune de Meys pour la qualité architecturale et environnementale exemplaire de sa nouvelle école. Ce trophée récompense ainsi tous ceux qui ont soutenu ce projet d'envergure de près ou de loin, ainsi que les architectes Stéphanie et Damien GALLET et Severin PERREAUT. Les allocutions étaient enthousiastes pour ce Bâtiment Basse Consommation exemplaire qui, finalement, n'est que

d'un coût de 1 848 € du m<sup>2</sup>, y compris les VRD et le préau.

Puis Mme GARNIER, directrice de l'école, et les enseignants, ont fait chanter les enfants sur la cour inférieure devant des parents et des invités ravis par cette jeunesse rayonnante.

Le clou de la matinée fût le lâché de ballon, organisé par les conseillers municipaux de la commission enfance et jeunesse. Tous les enfants rassemblés sur la cour du haut avaient préparé un petit carton, avec leur nom et prénom, et l'avaient attaché, chacun, sur un ballon. Au top départ, ils lâchèrent la ficelle, et ce fut un ensemble multicolore qui s'éleva lentement dans les airs sous les applaudissements du public.



Vers midi, chacun pu revisiter l'école, et profiter d'un apéritif offert par la municipalité.

**Le Maire  
Philippe GARNIER**

## POUR INFOS

### La Télévision Numérique Terrestre en haute définition

Le 5 avril 2016, la TNT passe en HD (Haute Définition). Suivant le mode de réception, vous serez impactés ou non.

- Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés.
- Pour une réception par "le câble" ou par satellite, les opérateurs effectueront le changement de norme de diffusion en temps voulu. Il faut donc contacter votre opérateur pour savoir si votre décodeur est bien compatible HD.
- Pour tous ceux qui possèdent une antenne râteau, il faut vérifier votre téléviseur ou votre décodeur avant le 5 avril 2016.

Pour vérifier votre équipement, c'est très simple :

- Si vous voyez le logo "TNT HD" sur votre téléviseur ou votre décodeur, vous êtes bien équipé et vous n'aurez rien à faire.
- Si vous voyez le logo "Arte HD" à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57, vous n'aurez rien à faire non plus.
- Sinon, vous devez vous équiper d'un téléviseur ou d'un décodeur compatible. Nous vous conseillons d'anticiper cet achat avant que les magasins soient en rupture de stock. Il n'est pas nécessaire de changer le téléviseur. L'achat d'un décodeur compatible avec la norme MPEG-4 est suffisant (environ 25 à 30 euros).

Dans tous les cas, le 5 avril il faudra procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour bénéficier de l'ensemble de l'offre TNT.



**CABINET  
DENTON**

Tous travaux fonciers et  
topographiques  
VRD Aménagement Rural  
et Urbain  
Maîtrise d'œuvre



**GEOMETRE EXPERT DPLG**

14, route de l'Argentière 69610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE  
Téléphone : 04 74 70 05 46 Télécopie : 04 74 26 20 54  
Email : denton.geometre@orange.fr

Permanence : 28, rue Symphorien Champier SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

# Commissions communales

## Voirie

### **Déneigement hiver 2014-2015**

Confié de nouveau à l'EURL du Roulet, il a occasionné plusieurs passages de chasse-neige pour un total de 50 heures de travail et une dépense de 2 700 €.



Les interventions sont soutenues sur les points hauts de la commune, dans les zones de formation, plus fréquentes, de congères.

Le traitement des voiries du cœur de village et les accès aux bâtiments publics demeurent traditionnellement traités par les agents techniques.

La pouzzolane (roche volcanique), peu agressive pour l'environnement, disponible dans certains hameaux, s'avère plus efficace que le sel par période de grand froid. Chacun d'entre nous peut alors en étaler sur la chaussée pour faciliter la circulation dans les secteurs difficiles.

Je voudrais saluer ceux qui apportent de l'aide, à leur manière, en période hivernale pour faciliter les déplacements compliqués.

Achats de sel pour 4 900 kg : coût de 1 029 €.

### **Aménagements de la voirie**

Sur le Chemin Rural n°45 conduisant aux lagunes des Châtelaines, nous avons passé 200 tonnes de 0/60 et réalisé le

nivellement ainsi que le passage du cylindre. L'opération permet de solder le compte 2014 pour une dépense de 3 797,65 € HT. La réfection du CR 73 au lieu-dit "Le Baronnier", programmée depuis l'an passé par la commission voirie, fut réalisée par l'entreprise COLAS. Pose de grilles, enrobé à chaud étalé au finisseur, passage de cylindre, pour une dépense de 30 743,51 € HT. Des travaux de collecte des eaux usées furent réalisés en même temps par le riverain, sous sa responsabilité et à ses frais.

Le PATA (Point à Temps Automatique) fût assuré en septembre par la société EUROVIA dans certains hameaux : les Roches, la Serre, le Granjon, le Fil, Monspire. Montant total de 8 959,68 €.

L'enrobé à froid fût étalé en juin, manuellement, par les agents techniques pour pallier les dégâts hivernaux sur les chaussées. Soit 8 tonnes pour 1 026,52 €.

Les orages violents de début juin ont détérioré considérablement le CR reliant le hameau de la Serre au bas de la commune de Virigneux. La remise en état



réalisée par l'entreprise BOUCHUT se solda par une dépense de 370,50 € HT.

### **Aménagements divers**

La SARL du ROULET a proposé cette année une location de mini-pelle à la journée. Le renfort de Franck CHILLET à mi-temps, aux côtés de Bernard DUBOEUF et Philippe RONZON, nous apporte ainsi plus d'autonomie pour réaliser certains chantiers :

- Reprise de l'enrochement pour l'accès piétonnier en aval de l'écoquartier de la Motte qui part du bacha vers le puits de la Motte pour rejoindre l'école. Réalisation des aménagements de protection (barrière en bois, régulation des eaux du Bacha).





### Entretien des haies et talus

Solde pour 2014 réalisé par l'entreprise CCM (2<sup>e</sup> passage). Facturation postérieure à l'édition du bulletin municipal pour 1 444,32 €. L'été 2015 sec et chaud a limité la repousse des végétaux. Un seul passage d'épreuve de l'entreprise CHILLET-CHARASSIN pour 55 heures. Soit une dépense de 2 706 €.

### Groupe sentiers

Il est placé sous la responsabilité de Robert COMMARMOND. Celui-ci gère l'équipe de bénévoles qui réalise le suivi des sentiers. Il confie ensuite certains travaux d'entretien à l'équipe des brigades vertes que nous sollicitons 2 fois par an : 4 journées en mai et 4 journées en octobre.

### Jardins familiaux

Un groupe d'élus a planché sur la réalisation de jardins potagers, partie intégrante de l'écoquartier de la Motte, en aval des cours de récréation de la nouvelle école. 4 familles peuvent en profiter. Pour marquer une volonté forte de la part de la municipalité envers l'apprentissage du respect de la

nature, un lopin de terre de 20 m<sup>2</sup> est réservé aux écoliers. Ils peuvent ainsi s'approprier les fondamentaux du jardinage pendant les classes et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

En conclusion, je voudrais remercier les agents techniques communaux, les membres des commissions voirie, sentiers, jardins familiaux, les entreprises et tous ceux d'entre vous qui, naturellement et spontanément, œuvrent pour le collectif.



Bonne année 2016 !

**Pour la commission Voirie  
Guy BESSON  
Adjoint en charge de la voirie  
et des réseaux**

- Réfection du socle de la croix au hameau des Perrières.
- Curage des fossés à moindre coût, avec très souvent l'aide des riverains agriculteurs pour évacuer les matériaux (5 journées de mini pelle pour 660 €).



Contactez votre équipe commerciale Groupama à Saint-Symphorien-sur-Coise : 153 place du Marché

Tél. : 09 74 50 32 08

(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)



Toujours là pour moi.

www.groupama.fr - C.R.A.M.A de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Entreprise régie par le code des Assurances - 04/2010



## Environnement

### Le jardinage bio à l'honneur au SYRIBT...

Pour le suivi de la qualité des cours d'eau, le SYRIBT effectue chaque année des analyses. Sur chaque prélèvement, des molécules de produits phytosanitaires sont trouvées, parfois en quantité supérieure à la norme de potabilité. C'est pourquoi, depuis 5 ans, le syndicat de rivières travaille avec les différents utilisateurs de pesticides (communes, agriculteurs...) afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.



En 2015, le SYRIBT a souhaité aborder le sujet avec les particuliers. Ainsi, suite à un appel à projet lancé par l'association Naturama, pour lequel le SYRIBT a été retenu, une **action de sensibilisation des jardiniers amateurs du bassin versant** a été mise en place.

Durant le printemps, des **enquêtes** ont été effectuées **auprès de jardiniers de 6 communes** du bassin versant :

- Fleurieux-sur-l'Arbresle,
- Grézieu-le-Marché,
- Montrottier,
- St-Forgeux,
- St-Loup,
- Sourcieux-les-Mines.

Ainsi, 44 personnes ont été interrogées sur leurs pratiques de jardinage et notamment leurs habitudes de traitement.

Début septembre, trois **soirées-débats** ont été organisées afin de présenter les résultats de ce travail, de diffuser un film réalisé suite aux interviews des jardiniers du bassin versant et d'approfondir le sujet avec l'intervention d'un spécialiste du jardinage bio, Pascal ASPE de Terre Vivante.

Une trentaine de personnes a participé à chaque soirée. L'occasion pour elles d'échanger sur leurs pratiques, de poser leurs questions à Pascal ASPE et de repartir avec des recettes pour réussir un beau jardin...

Un guide de jardinage sans pesticide a été offert à chaque participant. Chacun peut ainsi retrouver à l'intérieur, par exemple, la recette d'infusion de sauge officinale qui s'utilise comme insecticide. Le SYRIBT envisage de poursuivre ce type d'actions envers les jardiniers en proposant par exemple une visite des jardins de Terre Vivante (en Isère) ou encore des formations au jardinage bio.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou par mail [annefleurfleur.grand@syribt.fr](mailto:annefleurfleur.grand@syribt.fr), ou reportez-vous au n°14 du journal "Ricochets" qui paraîtra prochainement.

### Le broyage des déchets végétaux et le compostage

Comme vous le savez tous maintenant, le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral. Vous ne pouvez l'ignorer puisque la municipalité fait régulièrement des rappels à la loi dans ses bulletins municipaux, infos meysardes et lors de rassemblements de la population à diverses occasions. Nous avons suffisamment communiqué sur cette interdiction et les lourdes sanctions encourues en cas de non-respect.

Pour mémoire, je vous rappelle toutefois que le **brûlage à l'air libre est très polluant** (50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules fines que 6 000 km parcourus avec une voiture). Les



fumées véhiculent des composés cancérigènes : hydrocarbures aromatiques, polycycliques, dioxines et furanes. Les personnes âgées, les personnes en fragilité respiratoire, les asthmatiques, les enfants, vos enfants, sont les personnes les plus touchées par cette pollution. Sans parler de l'odeur qui s'imprègne dans le linge qui sèche au soleil et de la gêne visuelle pour les promeneurs et les automobilistes.

Il existe pourtant des **solutions** :

- **Le broyage**. Pour les branchages, c'est la meilleure solution. Il peut ensuite être utilisé pour le paillage des plantations arbustives, florales ou légumières. Il est idéal pour préserver la ressource en eau. Il permet de limiter les arrosages et les binages, ce qui présente un avantage indiscutable, notamment en cas de période de sécheresse lorsque la préfecture interdit le puisage de l'eau dans les baches et fontaines. Suivant le type de broyeur et le type de branchage, on peut aussi en faire des plaquettes pour le chauffage au bois.





Bien entendu, il ne faut pas attendre que le tas de branches coupées soit envahi par les herbes, que les branches soient enchevêtrés et en état de décomposition. Cela demande un peu de rigueur et de temps. Le SIMOLY est en train de réfléchir pour l'achat de broyeurs collectifs pour les collectivités. Il existe aussi des broyeurs en location sur la commune. On peut également se grouper entre voisins pour acheter à moindre frais un broyeur de qualité.

**- Le compostage.** Pour les déchets verts (tontes de pelouses, feuilles, ...) c'est une solution simple, efficace et qui permet ensuite de valoriser les résidus sous forme de compost. Les "mauvaises herbes" ne seront pas mises au compost. Elles seront arrachées avant qu'elles ne grainent et seront entassées pour une décomposition isolée, puis enfouies dans un coin du jardin. Vous pouvez également mettre vos déchets de nourriture et de légumes sur votre compost. Nous avons mis en place un composteur collectif, derrière la cure, pour tous ceux qui ne peuvent composter chez eux. Bientôt un 2<sup>e</sup> composteur collectif sera installé vers les jardins familiaux à côté de l'école. Nous avons des plaquettes d'explication des principes du compost en mairie. Ils sont édités par le SIMOLY.

Merci à tous ceux qui ne traitent pas encore correctement leurs déchets verts et qui prendront de bonnes résolutions pour l'année 2016.

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

### **Ordures ménagères et tri sélectif**

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif sont complexes et coûtent de plus en plus cher.

Les ordures ménagères, nos sacs noirs, vont au **centre d'enfouissement de**

**Roche-la-Molière** dans la Loire. **Le site d'enfouissement est soumis à des normes drastiques. Ces normes se resserrent d'année en année.** Pour rester légal, le site doit subir chaque année des améliorations (récupération et gestion des jus, retraitement des gaz, recouvrement environnemental des poches d'enfouissement...). Tout ceci a un coût énorme. Le SIMOLY, qui gère nos ordures ménagères, essaie de tenir au plus près les coûts de la collecte et de l'enfouissement, mais les charges explosent d'année en année.

Bientôt ce site sera à saturation. Il faudra alors se tourner vers un autre site d'enfouissement, dont personne ne veut, bien évidemment. Un syndicat s'est mis en place dans la Loire depuis quelques années : le **SYDEMER**. Ses membres, dont le SIMOLY, étudient, avec l'aide de bureaux d'études spécialisés, un complexe de retraitement moderne, avec une valorisation maximale des déchets (méthanisation, production de chaleur, recyclage, et enfouissement des résidus) qui permettra de s'adapter à l'évolution de la législation. Ce traitement des déchets coûtera nécessairement encore plus cher.

Aujourd'hui, c'est le **tri sélectif** qui nous permet de réaliser quelques économies. **La revente du contenu des sacs jaunes permet de réduire nos factures de 17 € par personne** en 2015. Ce sont ainsi près de 80 000 € d'économisés sur nos factures d'ordures ménagères. Mais malgré cela, **le budget n'est pas à l'équilibre**. Il va donc falloir procéder à des **augmentations du prix de la redevance OM**. Elle passera ainsi de 57 € par personne à 62 € en 2016.

La faute à qui ? En partie déjà à tous ceux qui ne respectent pas les consignes de tri. A ceux qui mettent dans leurs sacs jaunes des déchets non recyclables. A tous ceux qui s'obstinent à jeter n'importe quoi dans les conteneurs de nos villages (parasols, aspirateurs, tringles à rideaux, végétaux, bidons agricoles et bidons d'huile, vieilles ferrailles de fond de cave ou de grenier, écrans d'ordinateurs, films plastiques...). Il n'est pourtant pas compliqué de stocker ses déchets encombrants, y compris les cartons d'emballage, et de les porter, ou de les faire porter par un voisin ou un ami, à la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon. Il n'y a pas d'excuse pour les réfractaires qui ne veulent pas faire d'efforts et qui se conduisent comme des irresponsables !



Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que **les erreurs de tri nous coûtent encore plus cher que les enfouissements des sacs noirs**. Un sac jaune, ou le contenu d'un conteneur à sacs jaunes, est ramassé par les ripeurs. Il est transporté par le camion des ordures au centre de transfert de Ste-Foy-l'Argentière. Il est ensuite entreposé dans un camion remorque de grande capacité, qui attend d'être plein avant de partir, pour

suite →



**Garage des Rossandes**

Réparateur agréé

Une équipe de professionnels  
à votre service

Route de Lyon - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Tél. 04 74 26 10 00 - Fax 04 74 26 10 12 - [www.garagerossandes.fr](http://www.garagerossandes.fr)

**ATELIER MÉCANIQUE • CARROSSERIE**

Prêt de véhicules gratuit pendant la durée des travaux  
Toutes marques et toutes assurances

**VENTE DE VÉHICULES NEUFS • OCCASIONS**

Financement - Reprise - Contrat d'entretien

**LOCATION DE VÉHICULES**



# Commissions communales

## Environnement (suite)

économiser le coût du transport. Le camion remorque fait ensuite un trajet jusqu'à L'Horme, dans la Loire, au centre de tri. Dans le centre de tri, des petites mains ouvrent tous les sacs unitairement et rassemblent les déchets par catégorie pour les valoriser. Si un sac contient des déchets non conformes aux consignes de tri, il est écarté avec tout son contenu, et il repart au centre de transfert de Ste-Foy-l'Argentière avec bien entendu une pénalité financière et un coût de trans-



port. Au centre de transfert, il est ensuite transvasé dans une semi-remorque à destination du centre d'enfouissement de Roche-la-Molière. Nous avons ainsi payé 2 transports pour rien, une pénalité, et en plus : un coût d'enfouissement pour les déchets recyclables du sac en question et nous avons également un manque à gagner de recyclage.

Quel gâchis ! Et que de frais qui vont s'ajouter à notre facture d'OM !

Il faut savoir aussi que les 2 Communautés de Communes de Chamousset en Lyonnais et les Hauts du Lyonnais, facturent le coût des OM à la redevance. C'est-à-dire en fonction du nombre de personnes habitant au foyer. Par contre de très nombreuses Communautés de Communes et d'agglomération facturent les OM par fiscalisation. C'est-à-dire sur la taxe d'habitation. Ce système ne tient pas

compte du nombre d'habitants au foyer et pénalise les personnes seules habitant une grande maison. Ce système est plus injuste mais par contre, est plus facile à gérer pour les pouvoirs publics.

Alors je vous le répète de nouveau cette année : **appliquez-vous à trier comme il faut dans vos sacs jaunes, ne jetez pas d'encombrants dans les conteneurs, et si vous avez des doutes sur le recyclage de certains objets n'hésitez pas à les mettre dans les sacs noirs** plutôt que dans les sacs jaunes. Et surtout, **emportez vos encombrants et vos cartons en déchèterie**.

Quant à ceux qui brûlent leurs déchets, ce sont des sanctions très lourdes qui les attendent.

Un peu de civisme s'il vous plaît.

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

## POUR INFO

### Distribution sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

le **mercredi 6 janvier de 14h à 17h** et le **samedi 9 janvier de 9h à 12h** à la salle de la cantine

**Les personnes ne pouvant se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de demander à leurs voisins de leur rendre service.**

**Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.**

## Fleurissement

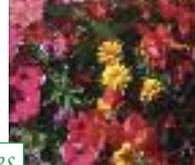
L'équipe responsable du fleurissement du village tente au fil du temps d'améliorer le cadre de vie des Meysards.



Cette année, une trentaine de bacs ont été installés à l'entrée du village, sur les places, devant l'Eglise. Leur volume important permet aux plantes de bien résister à la chaleur et à la sécheresse.

Cet hiver seront mis en place aux entrées du village quelques bacs supplémentaires. Nous avons aussi le projet





de planter plusieurs arbustes, renouveler les rosiers, mettre en place des bulbes pour préparer le printemps.

Ces petites améliorations se font grâce à l'implication de nos employés communaux : ils ont su apporter une attention quotidienne aux plantations durant cet été difficile. Nous les remercions pour leur engagement dans l'embellissement de notre village.

Nous tenons aussi à féliciter tous les bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui ont œuvré au fleurissement : certains, par leurs coups de main spontanés et efficaces, ont nettoyé, transporté terre et bacs, planté, d'autres ont régulièrement arrosé, désherbé et taillé.

La croix du Haut a été fleurie, bravo aux jeunes qui l'ont fait et aux riverains qui en ont assuré un entretien sans faille. Cette action pourrait susciter des idées pour l'embellissement des autres croix ! Dès à présent, nous vous lançons le défi du fleurissement des croix de vos quartiers pour 2016...



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné graines et plants (dahlias, asters, canas, œillets...). Ceci permet d'alléger considérablement le budget.



Nous comptons sur vous, sur vos idées, vos compétences, pour préparer l'année à venir et continuer à mettre en valeur notre village en toute convivialité.

**Pour la commission Fleurissement  
Jean-Marc ALVERGNAS**





# Commissions communales

## Agriculture

L'agriculture est une activité économique à part entière. Les citadins ont bien du mal à le comprendre. Sur notre commune elle tient une place toute particulière. Sur 1 645 hectares, ce sont près de **30 exploitations** qui se côtoient. Ce sont principalement des exploitations laitières. Sur 848 habitants ce sont plus de 64 personnes qui vivent directement de cette activité, et encore sans compter les conjoints qui ont un double emploi. Et si l'on considère qu'une exploitation induit 7 emplois indirects, ce sont plus de 240 emplois qui sont ainsi générés. C'est dire l'importance de cette activité sur notre territoire.

Mais cette année, nos paysans ont été soumis à rude épreuve. Avec tout d'abord les **fortes chaleurs** et la **sécheresse** de cet été, les récoltes de céréales furent très moyennes, malgré une bonne qualité. Ce sont surtout les cultures semées au printemps qui ont souffert, comme le maïs, le colza ou le tournesol. Or, le maïs constitue souvent la base de l'alimentation des troupeaux, notamment des vaches laitières. De même, si les récoltes en herbe ont été plutôt bonnes il y a quelques mois, rien n'a repoussé cet été. Les éleveurs sont donc obligés de donner de la paille au bétail, mais ce n'est pas suffisant.

À terme, les éleveurs ont dû donc puiser

dans leurs réserves d'hiver ou acheter de la nourriture énergétique, ce qui est très coûteux parce qu'en plus les prix flambent. Les conséquences d'un épisode de sécheresse de cette ampleur se font sentir sur une année entière. Pour certains, la récolte ne permettra pas de se rémunérer. Ces problèmes s'ajoutent à la **crise économique** que traversent les exploitants. Le prix de vente du lait aux coopératives, qui est un prix fixé au niveau mondial, par des spéculations qui n'ont rien à voir avec des phénomènes de qualité et de production interne à la France, a lourdement chuté. Et comme il n'y a plus de régulation par les quotas, les agriculteurs laitiers craignent fortement que celui-ci baisse encore. Il faut savoir qu'actuellement ils vendent leur lait au prix d'il y a 20 ans. La volatilité du prix d'achat fragilise fortement nos exploitations.

Dans un premier temps **ce sont les besoins de trésorerie qui sont les plus pressants**. Des mesures à court terme ont été prises récemment (prêts de trésorerie, fonds d'allègement des charges, quelques exonérations de taxe, échéancier de paiements pour certaines cotisations, aide au fourrage...).

Mais tout ceci ne résoudra pas une crise profonde. Sur la commune de Meys, une rencontre a été organisée en septembre entre les agriculteurs et la municipalité. Je les remercie tous pour leur participation active. Ce fut l'occasion pour chacun

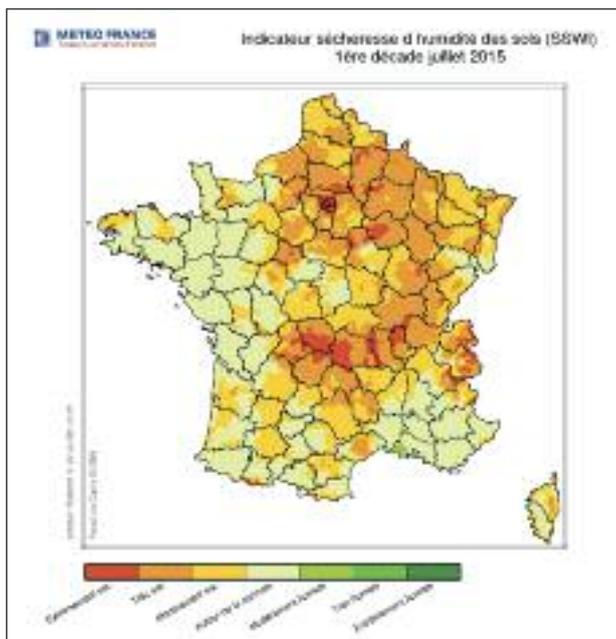


d'exprimer ses craintes pour l'avenir et ses ressentiments pour une mondialisation qui ne valorise pas la qualité de leur travail. Si l'ambiance était plutôt morose, il n'empêche que des embryons de pistes de mutation ont été envisagés (le lait bio, la création d'ateliers de transformation collectifs, une meilleure valorisation du lait, la promotion des produits du terroir...).

**Il va falloir conduire une révolution complète des modes de production** (surfaces, systèmes de fourrage, autonomie alimentaire, production par vache, alimentation, équipements, financements, etc). Ces nouvelles possibilités de produire doivent rester une chance pour nos paysans. Aussi faut-il prendre quelques précautions pour ne pas risquer de déséquilibrer tout le système et mettre en cause la viabilité des fermes.

Les élus du SIMOLY souhaitent fortement accompagner nos agriculteurs pour cette révolution, avec l'appui de la chambre d'agriculture du Rhône, pour faire que cette année 2016 soit une année de transition.

**Le Maire  
Philippe GARNIER**





## Urbanisme

Depuis le 27 février 2014, le Plan Local d'Urbanisme est en vigueur sur la commune de Meys. Ce PLU intègre les exigences du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) datant des années 2000. Ce bureau d'études avait défini une zone à "risque de glissement de terrain". Dans les faits, ce zonage imposé par l'état semble discutable, car la zone ciblée est vaste et a rarement fait l'objet de désordre géologique.

Ce zonage peut aujourd'hui poser problème et empêcher la réalisation de certains projets.

C'est pourquoi, afin de ne pas bloquer le développement économique et agricole de la commune, et la réalisation d'extension d'habitation, le conseil municipal a voté une **révision simplifiée de notre PLU en octobre 2015**.

Dans le cadre de cette démarche, des études à la parcelle et des sondages vont être réalisés par la société GEOTEC. Cela va permettre de lever les risques sur 16 bâtiments et sites qui sont concernés. La levée de risque consiste à définir des règles de constructibilité spécifiques avec des préconisations de fondations renforcées. Certains sites à risque fort ne pourront pas bénéficier de la levée de risque.

L'étude s'effectuera en plusieurs étapes avec un relevé géographique puis des sondages afin de vérifier la qualité des sous-sols.

Ne soyez donc pas surpris si vous croisez sur la commune des intervenants de cette société.

Une enquête publique, en mairie, viendra ponctuer cette révision. Chacun est invité à venir donner son avis au commissaire enquêteur sur les bénéfices ou les conséquences de cette révision du PLU.

**Pour la commission Urbanisme  
Richard GRAEL**

## Communication

Dans le cadre du développement et de l'**amélioration de notre site internet**, la commission communication a soumis à l'acceptation du conseil municipal le passage à une nouvelle formule, plus lisible et plus intuitive pour les lecteurs et plus enrichie techniquement pour ses rédacteurs. Ces changements auront un impact financier sur notre abonnement chez notre hébergeur, Ma Commune.com, puisqu'il passera de 300 € HT à 360 €

HT par an. Changements, qui, nous l'espérons, apporteront satisfaction ! Cette nouvelle formule sera disponible très prochainement.

**Pour la commission  
Communication  
Richard GRAEL**



### POUR INFO

#### Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

L'OPAC nous demande également très souvent si nous connaissons des personnes en recherche de logement.

Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.

Producteur de plants maraichers  
Vente aux professionnels et particuliers

**NOUVEAU**  
Jérémy BAËN | 04 78 35 79 33 - 06 62 66 95 65  
BAËN.JEREMY@MEYSPLANTS.COM | WWW.MEYSPLANTS.COM  
RD 84 - ZA LA BOURG - 41400 MEYS

**Venet**  
Autocars - Voyages

[www.venet-voyages.com](http://www.venet-voyages.com)

**Tél. 04 78 48 61 68**

4, route du Col  
69850 DUERNE

Séjours - Spectacles - Journées  
Croisières - Avions  
Randonnées - Journées Ski



# Commissions communales

## Culture - Tourisme

### Festival "Hauts en Images"



Une **projection du film "PANDORA"** fut réalisée à la salle polyvalente le 2 octobre 2015.



Environ 25 personnes se sont déplacées à cette occasion. Le film était très intéressant et prenant malgré le sous-titrage de cette version originale. A la fin de la projection, tout le monde était d'accord pour souligner la qualité des images, des différents plans de caméra et du scénario. En espérant une nouvelle diffusion l'année prochaine.

Le **Rendez-Vous de la Création** qui s'est tenu à St-Martin-en-Haut le samedi 21 novembre 2015 fut un grand succès. Il y eut tout d'abord une quinzaine d'inscriptions le matin pour un atelier d'illustration et de réalisation de BD. Puis l'après-midi, ce furent les écoles, les bibliothèques, les MFR, les maisons de retraite, le centre médical de l'Argentière... qui purent s'illustrer avec un petit spectacle sur le rendu de l'opération "Dis-moi 10 mots". L'école de Meys a réalisé une chanson, présentée par deux élèves de l'école.



La soirée se poursuit au **Cinéma PARADISO** avec une projection de films d'animations réalisés par 4 écoles (notamment l'école de Meys) lors du passage d'Alexis JACQUAND dans celles-ci.

En deuxième partie de soirée, la réalisatrice Marie TAVERNIER, qui résida de septembre à novembre dans les Hauts du Lyonnais, présenta l'avancée de son film documentaire "A ma mesure" sur les conditions de vie et de travail des ouvriers dans les centrales nucléaires.

Un neuvième Rendez-Vous de la Création réussi.

En attendant la prochaine édition en 2016.

**Pour la commission Culture  
Fabien PROTIERE**

### Nuit sous les étoiles

L'office du tourisme en partenariat avec la municipalité de Meys a organisé cette année une nuit des étoiles. Le vendredi 21 août, vers 20h, par un temps très clair, s'est déroulée une nuit magique.

Une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants passionnés par les astres étaient venus **admirer les étoiles et les comètes à travers des télescopes**. Le club d'astronomie des Monts du Lyonnais domicilié à Aveize,

avait installé son matériel dans un grand champ prêté par M. Jean-Paul ECLERCY. Ce matériel comportait des lunettes astronomiques pour observer les astres, ainsi que des télescopes pour explorer la galaxie. Les membres du club, tout au long de la soirée, ont expliqué le fonctionnement de leur matériel ainsi que tout ce qui se passait dans le ciel. Les adultes et les enfants ont écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Mme Anne-Marie VENET et Mme Marie-Claude LATOUR, référentes de l'office de tourisme pour la commune de Meys, se sont chargées d'accueillir petits et grands en leur offrant tout au long de la soirée une collation avec des petits gâteaux et des boissons.

Cette soirée fut une grande réussite qui se termina tard dans la nuit. Les membres du club ont émis le souhait de renouveler cette expérience pour les années futures.



## Balade découverte de la géobiologie à Meys, le 23 mai 2015

Temps superbe, groupe important et motivé réuni pour découvrir Meys sous un autre angle : celui de la géobiologie qui est **l'étude des interactions entre les énergies cosmiques, les énergies venant de la terre, et le vivant.**

Lobes-antennes et pendules en main, nous sommes descendus au lavoir du Mezet pour ressentir les courants d'eau souterrains.

Puis nous sommes allés à la rencontre de l'aura (enveloppe énergétique) des séquoïas géants et de leur voisin le frêne. Remontée au village : la croix et la madone de la bibliothèque sont alignés avec l'ancien chœur de l'église, haut en énergie par son croisement d'ogives. Un grand réseau est-ouest les traverse. Les lobes-antennes et les picotements dans les mains l'ont bien repéré !

Nous avons ensuite étudié la carte de Meys : les Margarats, situés sur le Haut, sont les vestiges d'une ancienne dévotion à Ste-Marguerite qui guérissait par les eaux. Le Mont Bernos (ancien lieu de culte à Bélénos), les chapelles St-Roch de Maringes et de Haute-Rivoire, la chapelle du Haut, sont sur une grande ligne qui propage l'énergie tellurique : la vouivre. Cette lecture de la terre et de ses énergies fait partie de la géobiologie sacrée. Nous avons ensuite tenté de ressentir l'eau magnétisée du puits de la Motte,



contre lequel les célibataires venaient "riquer" pour trouver l'âme sœur.

Puis nous sommes montés à la nouvelle école. Une lecture Feng-shui : orientée plein sud, tournée vers son "phénix rouge" et ses projets, la colline sur l'arrière : sa "tortue noire" en guise de protection, le tout en un bel assemblage de matériaux et de formes, présage d'un bel avenir. Pour terminer, échanges conviviaux autour d'un goûter offert par la municipalité.



Animé et rédigé par Pascale TURBET DELOF, géobiologue.  
[www.vivionsdorigine.fr](http://www.vivionsdorigine.fr)





**E, G, D, B**

**ENTREPRISE GRÉGOIRE DELORME BRAS**

Neuf et Rénovation

Route de Ste-Foy

69930 St Laurent de Chamousset

Tél. 04 74 70 51 81

[www.electricite-plomberie-egdb.fr](http://www.electricite-plomberie-egdb.fr)










# Commissions communales

## Enfance et jeunesse

### Les TAP

Pour la 2<sup>e</sup> année, les Temps d'Activités Périscolaires sont mis en place par la municipalité en partenariat avec le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais (CSCHL) de St-Symphorien-sur-Coise. En moyenne, 25 élèves de l'école publique y ont participé sur les deux premières périodes de l'année scolaire.

Comme l'année précédente, ces TAP sont encadrés par des intervenants qualifiés du CSCHL et les ATSEM. Ils sont ouverts à tous les enfants de l'école publique qui le souhaitent. Les activités se déroulent dans les locaux de l'école ou à l'extérieur si le temps le permet. Le prix reste inchangé à 1€/heure.

Les inscriptions se font en mairie, tout au long de l'année, les périodes d'inscription sont récapitulées dans le tableau ci-contre.

### La garderie

La garderie périscolaire poursuit son activité au service des familles meysardes. Chaque jour de classe, Mme RABANY (ATSEM) accueille les enfants dans les locaux de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, les inscriptions se font chaque semaine à l'école pour la semaine suivante.

Un tableau d'inscription est disponible dans le hall d'entrée de l'école.

Chaque fin de mois, la facturation est établie par la mairie aux familles utilisatrices de la garderie.

Le nombre de places à la garderie reste limité à 26 enfants par demi-journée. Le prix est de 1€ par tranche.

**Jérémy CLOYE**

Période	Nb de jours	Nb d'heures	Inscription jusqu'au
01/09/15 au 16/10/15	7	21	21 août 2015 en mairie
02/11/15 au 18/12/15	7	21	16 octobre 2015 en mairie
04/01/16 au 12/02/16	6	18	18 décembre 2015 en mairie
29/02/16 au 08/04/16	6	18	12 février 2016 en mairie
25/04/16 au 05/07/16	9	27	8 avril 2016 en mairie

	7h30/8h30	8h30/11h45	11h45/13h30	13h30/16h05	16h05/17h	17h/18h	18h/18h30
<b>Lundi</b>	Garderie 1 tranche	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche
<b>Mardi</b>	Garderie 1 tranche	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche
<b>Mercredi</b>	Garderie 1 tranche	Temps Scolaire					
<b>Judi</b>	Garderie 1 tranche	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche
<b>Vendredi</b>	Garderie 1 tranche	Temps scolaire	Pause méridienne	<b>Temps Activités Périscolaires</b>	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	
	7h30/8h30	8h30/11h45	11h45/13h30	13h30/16h30	16h30/17h30	17h30/18h30	

## POUR INFO

### Prêts tables et bancs

Le Comité de la Batteuse met gratuitement à disposition des habitants de Meys, des tables et des bancs **en remerciement** des aides que la population apporte lors de la Fête de la Batteuse. C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. Pour une bonne organisation de ce service, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors du retrait. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h précises** au local de la batteuse et **le retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponibles à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

### Lyonnaise des Eaux

Modernisation de l'accueil téléphonique et transfert des numéros azur sur des numéros non-surtaxés.

Les nouveaux numéros non-surtaxés sont les suivants :

CRISTAL Service Clientèle : 0977 409 443 - CRISTAL Urgences Techniques : 0977 401 131

Numéro vert gratuit pour le paiement de ses factures par carte bancaire : 0800 948 408

(numéro cristal pour le paiement par carte bancaire depuis l'étranger : 0977 407 790)



## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale se réunissent au moins 4 fois par an pour traiter des sujets tels que **l'instruction des demandes d'aides sociales, l'animation d'activités à caractère social et solidaire.**

Le CCAS propose un **repas annuel** aux personnes âgées de plus de 70 ans. C'est ainsi que le 17 octobre 2015, 59 convives ont pu profiter d'un moment convivial. L'après-midi s'est poursuivi en musique et en chansons, Lucien VENET accompagné de son orgue de barbarie venait se joindre au groupe.



Le CCAS, c'est aussi le **colis de Noël**, porté par les jeunes de Meysristème. Un moment d'échange inter générationnel très apprécié. L'occasion pour les membres du CCAS de rendre visite aussi aux personnes âgées hébergées en institution en leur apportant leur colis de Noël.



D'autres services sont à votre disposition en contactant l'ADMR de St-Symphorien-sur-coise (coordonnées dans les pages centrales) :

- **les personnes retraitées** peuvent se faire aider pour le ménage, les courses, la préparation des repas...
- **les familles** qui rencontrent des difficultés passagères ou de longue durée (maternité, accident, hospitalisation...) se feront seconder dans les tâches de la vie quotidienne,
- **les personnes handicapées**, âgées de moins de 60 ans ont la possibilité de faire appel à une auxiliaire de vie qui peut les aider à accomplir les actes de la vie quotidienne.

*Les membres du CCAS vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2016.*



EXPLOITATION  
FORESTIÈRE  
EMBALLAGES  
**Guy DUPEUBLE**  
Le Bourg  
69610 MEYS  
**Tél. 04 74 26 60 57**  
**Fax 04 74 26 51 64**

Les maîtres Ste Poy, la valeur sûre pour votre habitat Neuf ou en Rénovation !

► Contact : Direction Régionale des Ponts, Voies et Bâtiments  
11, rue de la République  
69610 MEYSRIÈRE  
Tél. 04 74 26 60 57 - Fax 04 74 26 51 64



# Commissions communales

## Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale est un service proposé par la commune : elle exerce la mission de service public d'accès à la connaissance, que ce soit par le livre, l'accès à internet, l'information locale et les différentes animations qui sont une façon de se familiariser avec tous ces supports. Nous ne sommes pas seulement des "distributeurs" de livres mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges.

C'est un service public, ce qui veut dire que la bibliothèque municipale est gratuite, animée uniquement par une équipe de bénévoles (8 personnes actuellement). Elle est ouverte à tous, sans limitation. Vous pouvez emprunter des livres, des revues, consulter internet, utiliser quelques CDRom, un peu de bureautique...

Il y a 6 heures de permanence par semaine (sur 4 jours) afin de faciliter le plus possible l'accès. Les bénévoles essaient au mieux de répondre à vos besoins : demandes de renseignements, recherches documentaires, souhaits d'achats.

Quelques exemples : une fête avec des enfants ? Nous avons des livres de déguisements, des jeux, des recettes pour petits cuisiniers. Un projet de voyage ? Des guides, de beaux livres de photos de pays. Un problème personnel ou familial ? Des témoignages sur le cancer, l'alcool, le divorce, les soucis avec les adolescents ou simplement l'arthrose, le bien-être...

Nous essayons de suivre les rentrées littéraires avec quelques grands titres de nouveautés.



Depuis cette année nous bénéficions d'une bibliothécaire salariée deux demi-journées par mois : Véronique GOUTTENOIRE, qui, très dynamique et motivée, travaille beaucoup avec l'école pour proposer des contes, des découvertes de livres. Elle nous conseille pour l'aménagement de la bibliothèque (nous avons effectué quelques bouleversements de rayons), les choix de livres ou de revues.

Nous avons aussi proposé plusieurs invitations :

- Une **exposition sur les trains** animée avec passion par Lucien VENET.
- **Cultur'en bus**, une annexe des musées du département : les enfants de maternelle ont pu découvrir comment se constitue une collection, manipuler des météorites et compléter leur découverte du système solaire.
- Le 27 septembre, à la salle polyvalente, un très joli **spectacle de contes du Brésil et d'ailleurs**, racontés et animés avec des silhouettes en papier et un grand livre "pop up" par la compagnie art'penteurs.
- Dans le cadre d'une résidence d'auteur sur la Communauté de Communes, **Tian**, d'origine cambodgienne, **dessinateur de bandes dessinées**, est intervenu à la bibliothèque (le 14 novembre) et à l'école (le 16) pour réfléchir autour de la mémoire des événements et de la transmission entre générations. Passionné et passionnant. Tian a fui le Cambodge des Khmers rouges avec ses parents quand il avait 5 ans et c'est en interrogeant son papa pour connaître l'histoire de sa famille qu'il a eu l'idée de raconter cette histoire en images.

Nous rappelons que pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, nous pouvons venir à votre domicile vous proposer des livres, romans, BD, revues... Nous avons aussi des livres en gros caractères adaptés aux difficultés de vision ou des livres "audio" à écouter.

Dans le courant de l'année 2016, nous espérons bien finaliser notre projet de



mise en réseau et de portail informatique commun de toutes les bibliothèques : vous aurez ainsi accès à tout le catalogue de toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais !

### Renseignements pratiques :

- Horaires : lundi 16h/17h ; mercredi 16h/18h (nouvel horaire pour moins couper l'après-midi) ; samedi 10h/12h ; dimanche 10h/11h (une plaquette est disponible en mairie)
- Pour consulter le catalogue de la Médiathèque sur internet : site "Médiathèque Départementale du Rhône" puis "catalogue" et recherche avancée. Quand vous avez vu ce qui vous intéresse, merci de nous demander de le réserver
- Vous pouvez nous contacter par la mairie (téléphone ou courrier)
- ou par mail : bibliotheque.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr

La bibliothèque peut être vivante, animée, ouverte, grâce à la diversité des personnes qui viennent s'en occuper. Ce serait donc avec plaisir que nous vous accueillerions en tant que bénévole, que ce soit pour quelques heures de permanence, pour équiper des livres ou mieux participer à l'organisation d'animations ! N'hésitez pas à passer aux heures d'ouverture pour faire connaissance avec l'équipe.

Bonne année 2016,  
riche de rencontres et de découvertes,  
dans et autour des livres.

**L'équipe des bénévoles**



## A votre service

### LA POSTE

48 Grande Rue  
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
04 74 26 24 34

### TRÉSOR PUBLIC

100 avenue de la Libération  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 06

### DDT

39 rue de Verdun  
69440 MORNANT  
04 78 44 98 07 le matin  
04 78 44 98 00 l'après-midi

### LYONNAISE DES EAUX

(Sté distribution d'eau)  
Route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Service client : 0 977 409 443  
Service urgence technique : 0 977 401 131

### SYNDICAT DES EAUX

Route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 41

### EDF

Dépannage  
0 810 761 773

### FRANCE TÉLÉCOM ORANGE

1014

### MAISON DU DÉPARTEMENT

(Assistants sociaux, Infirmières,  
Puéricultrices, Médecin,  
Assistants Maternelles)  
57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 44 54 95

### PAROISSE

Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 61 20

### MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans  
04 72 59 18 80

### ADMR - MAD

57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 19 05 49  
(tous les lundis, mardis, jeudis  
et vendredis matin de 10h à 12h)

### PÔLE EMPLOI

2 chemin du Vieux Moulin  
69160 TASSIN  
39 49

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LYON (Sécurité Sociale)

CPAM  
69907 LYON cedex 20  
36 46

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67 boulevard Vivier Merle  
69409 LYON cedex 03

### CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST

165 rue Garibaldi  
BP 3195  
69401 LYON cedex 03

### CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

**Permanence Chambre de  
Commerce et d'Industrie de Lyon :**  
Le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois  
**Permanence Chambre de Métiers :**  
Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)  
Ces permanences ont lieu en mairie de  
St-Symphorien-sur-Coise.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Marion DUTANG, référente :  
04 74 09 30 10 (Villefranche-sur-Saône)  
Conseil Général du Rhône  
04 72 61 77 64  
Autocars PLANCHE  
04 74 09 30 00  
[www.autocarsplanche.net](http://www.autocarsplanche.net)

### SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

Lignes journalières  
N° vert 0800 869 869  
Ticket Rhône Pass Unité :  
3,20 € pour utiliser les cars  
du Rhône et le réseau TCL

### MAISON DE PAYS

Office du Tourisme  
Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 64 32

### POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)  
114 boulevard du 11 novembre 1918  
69100 VILLEURBANNE  
04 37 47 80 90  
Permanences au Parc Éco Habitat  
mail : [info@hespul.org](mailto:info@hespul.org)  
site Internet :  
<http://www.hespul.org/spip.php>

### HELIOSE (42)

1 rue du Petin Gaudet  
42400 ST-CHAMOND  
04 77 31 61 16  
mail : [infoenergie@heliose42.org](mailto:infoenergie@heliose42.org)  
site Internet : <http://www.heliose42.org>

### PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 72 66 14 30  
mail : [contact@parc-ecohabitat.com](mailto:contact@parc-ecohabitat.com)



# Calendrier des manifestations

## JANVIER

mardi 5	Assemblée Générale du Club de l'Amitié + vœux + galette des rois
mercredi 6	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 14h à 17h
samedi 9	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h
samedi 9	Début de la vente des brioches des classes en 6
dimanche 10	Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30
lundi 11	FNACA réunion du secteur 5 à Souzy
mardi 19	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mercredi 27	Concours de belote du Club de l'Amitié
samedi 30	Sortie de ski de la MJ Meysristème
samedi 30	Matinée boudin par les pompiers de la caserne de Haute-Rivoire



## FÉVRIER

mardi 2	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 13	Assemblée Générale Association Histoire et Patrimoine de Meys (salle de la cantine)
samedi 13	Soirée dansante de l'Association Sportive Meysarde (foot)
mardi 16	Après-midi bûgnes au Club de l'Amitié
dimanche 28	Concours de belote de la FNACA à Grézieu-le-Marché



## MARS

mardi 1 <sup>er</sup>	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 12	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en soirée
dimanche 13	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en après-midi
mardi 15	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 19	Commémoration du 54 <sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu du 19 mars à Lyon
dimanche 20	Commémoration du 54 <sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu du 19 mars à Meys
dimanche 20	Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys
samedi 26	Animation activités sportives organisée par Meys Village
mardi 29	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



## AVRIL

dimanche 3	Rallye des Monts du Lyonnais
samedi 9	20 ans de la MJ, jeu de l'oe inter-génération
samedi 9	Sortie Histoire et Patrimoine au Musée des Confluences à Lyon
mardi 12	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 16	Saucisson chaud des classes en 6
lundi 18	1 <sup>re</sup> sortie du Club de l'Amitié, spectacle à L'Arbresle
dimanche 24	Matinée troc plantes organisée par Meys Village
mardi 26	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



## MAI

dimanche 8	Omelette du mai par Meysristème
dimanche 8	Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945
mardi 10	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 19	Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié
samedi 21	Concours de pétanque au stade de la Madone organisé par l'association de la cantine
mardi 24	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 28	Journée activité escrime au stade de la Madone organisée par Meys Village
dimanche 29	Fête des mères à la salle des fêtes





# sur la commune de Meys pour 2016

## JUIN

vendredi 3	Assemblée Générale de l'ASM salle du stade de la gare à 20h30	
samedi 4	Tournoi de sixte organisé au stade de la gare par l'ASM	
mardi 7	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 11	Fête des classes en 6	
mercredi 15	2 <sup>e</sup> sortie du Club de l'Amitié	
du mer. 15 au ven. 17	Sortie annuelle des anciens combattants ( <i>à confirmer</i> )	
mardi 21	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 25	Tir à l'arc au stade de la Madone organisé par l'association Meys Village	
dimanche 26	Pique-nique de l'Association Sportive Meysarde au stade de la gare	
jeudi 30	Repas annuel du Club de l'Amitié	

## JUILLET

samedi 2	Portes ouvertes à l'école et kermesse organisées par le Sou des Écoles	
du mer. 6 au vendredi 8	Sortie annuelle des anciens combattants ( <i>à confirmer</i> )	
jeudi 14	Pique-nique et pétanque des anciens combattants à Aveize avec Grézieu-le-Marché	

## AOÛT

lundi 15	Messe à la chapelle de la Madone	
dimanche 28	42 <sup>e</sup> fête de la Batteuse	
lundi 29	Repas campagnard et soirée musette, organisés par le comité de la Batteuse	

## SEPTEMBRE

dimanche 4	Photo générale de l'Association Sportive Meysarde à 10h au stade de la gare	
mardi 6	Reprise des rencontres du Club de l'Amitié	
samedi 10	Concours de boules carrées et barbecue organisés par Meysristème	
mardi 20	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 24	Assemblée Générale de la FNACA à Grézieu-le-Marché à 10h30	
mercredi 28	3 <sup>e</sup> sortie du Club de l'Amitié	

## OCTOBRE

samedi 1 <sup>er</sup>	Repas du CCAS	
mardi 4	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 8	Choucroute de l'association de la Cantine	
mardi 18	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	

## NOVEMBRE

mardi 1 <sup>er</sup>	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
dimanche 6	24 <sup>e</sup> marche des Meysanges organisée par le Sou des Écoles	
vendredi 11	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Meys puis à Aveize	
samedi 12	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
mardi 15	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 19	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
dimanche 27	Revole de la Batteuse à midi	
mardi 29	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	

## DÉCEMBRE

mardi 13	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 17	Distribution des colis de Noël aux anciens par le CCAS	
mardi 20	Arbre de Noël du Club de l'Amitié	



# Infos

Sur le territoire du SIMOLY, nous disposons d'une déchèterie sur chaque canton, gérée par chaque Communauté de Communes. Les habitants du territoire du SIMOLY ont accès indifféremment aux trois déchèteries **gratuitement**.

## Déchèterie communautaire "Forez-en-Lyonnais"

**Le Fond Rivaud**  
42140 Chazelles-sur-Lyon  
Tél. 04 77 54 35 40

**Les particuliers :** les habitants du territoire du Simoly ont accès gratuitement à la déchèterie.

**Les professionnels :** Tous les professionnels du canton ou de la Communauté de Communes sont acceptés sur la déchèterie dans la mesure où ils apportent les déchets de même nature que ceux des particuliers dont les caractéristiques et la qualité ne présentent pas de danger ni de contraintes de traitement supplémentaires.

L'entreprise sera facturée pour ce service en fonction de son canton de provenance, du type et de la quantité de déchets apportés.

### Horaires d'ouverture :

#### • En été (du 01/04 au 31/10)

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h15  
mercredi et vendredi :

8h-11h45 et 13h30-17h15

Samedi : 9h-16h45

#### • En hiver (du 01/11 au 31/03)

Lundi, mardi et jeudi : 14h-16h45

mercredi et vendredi :

8h-11h45 et 14h-16h45

Samedi : 9h-11h45 et 13h30-15h45

Fermeture de l'accès 15 minutes avant l'heure de fermeture. Nous vous invitons à pré-trier vos déchets.

### Du compost est en vente sur place :

En sacs : 1€ /35L - 2€ /70L

En vrac : 18€/m<sup>3</sup> - 12€/m<sup>3</sup> (+ de 5m<sup>3</sup>)

9€/m<sup>3</sup> (+ de 17m<sup>3</sup>)

**Déchets acceptés :** carton, papier, verre, ferrailles, gravats, pneus, appareils électriques et électroménagers, bois, déchets verts (tonte de pelouse, branchage d'une section inférieure à 10cm, fleurs fanées, sciures de bois propre non traité et non peint), huiles de friture, huile de vidange, batteries, piles, textiles (non souillés et en bon état), déchets dangereux (acides, aérosols, colles, mastic, peintures, pots de peintures, vernis, solvant, radio X médicales, produits phytosanitaires, produits de nettoyage, néons, mercure, thermomètres), déchets tout venant (matériaux non dangereux et non recyclable à ce jour)...

**Déchets refusés :** ordures ménagères, tri sélectif, déchets non triés, produits explosifs et corrosifs...

## Déchèterie communautaire "Les Hauts du Lyonnais"

**Laÿs 69850 St-Martin-en-Haut**  
Tél. 07 61 07 38 10

L'accès à la déchèterie sera strictement interdit aux professionnels le samedi après-midi.

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Jeudi	Vendredi		Samedi
Après-midi 14h à 18h30	Matin 8h à 12h	Après-midi 13h30 à 18h30	Journée 9h à 16h

Pour les horaires d'hiver : changement uniquement pour la fermeture qui ne sera pas à 18h30 mais à 17h30.

## Tarifs de location des salles de Meys

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (sous réserve de modification possible en cours d'année 2016)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations	Location week-end	Tarif réunion
<b>Salle polyvalente</b> Caution 300 € - sans la cuisine	380 €	480 €	100 € la première location de l'année 215 € la 2 <sup>e</sup> location	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure
- avec la cuisine	430 €	530 €	150 € la première location 315 € la 2 <sup>e</sup> location	tarif à la journée + 100 €	
Apéritif (pour 4h max.)	200 €				
<b>Salle de la cantine</b> Caution 50 € Location à la journée Apéritif (pour 4h max.)	160 € 75 €	210 € 100 €	50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure
<b>Salle du stade de la gare</b> Caution 100 € Location à la journée			50 €	Associations uniquement tarif à la journée + 1/2 tarif	Associations uniquement 2,50 € de l'heure

**Capacité maximum :** salle polyvalente : 220 personnes assises - salle de la cantine : 70 personnes - salle du stade : 50 personnes

**Matériels de la cuisine salle polyvalente :** Lave-vaisselle - Four de remise en température - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide

**Respecter les horaires de location et limiter le bruit après 22h.** Les clés se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.



# Commissions communales

## Comice des 4 Cantons

Cette année, le canton de St-Symphorien-sur-Coise avait l'honneur et la charge d'organiser le 50<sup>e</sup> Comice des 4 Cantons.

Suivant la tradition, le samedi fut dédié à l'agriculture, avec **exposition de matériel agricole** et **grand concours de vaches laitières** provenant des quatre cantons, en présence et avec l'aide des organismes professionnels agricoles du Rhône.



De photos en dessins, de dessins en maquette, de maquette en peinture, de peinture en décoration, notre char prit forme durant le mois de juin.

Le 5 juillet, sous un soleil ardent, une quarantaine de Meysards costumés et munis des outils nécessaires au battage, entouraient le char, sans oublier casse-croûte et rafraîchissements. Les Auvergnats de Meys ouvraient le défilé, entourés de la farandole des enfants.

Sous les applaudissements du public, le cortège emprunta la direction du centre ville, rejoignant la place de la mairie pour revenir par le boulevard du stade, soit près de 2 heures de prestation.

Le char fut exposé le jour de la Fête de la Batteuse. A présent, la maquette, offerte au Comité de la Batteuse, est descendue de son char et a rejoint ses homologues dans le local de la Batteuse. Elle sera peut-être remise à l'honneur lors d'une nouvelle fête.



Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur compétence et de leur bonne humeur pour cette réalisation, et particulièrement le comité de la Batteuse.

Espérons que d'autres comices suivront, malgré les modifications territoriales : ils ne pourront qu'être enrichis par de nouvelles collaborations.

**Pour le Comice**  
**Jean-Marc ALVERGNAS**



Le dimanche fut plus populaire et festif. Dès 14 heures, les rues s'emplissaient de spectateurs venus admirer le **défilé d'une quinzaine de chars** accompagnés de plusieurs formations musicales. Le thème lancé par le comité d'organisation était : **"Un événement festif dans votre commune au cours du siècle écoulé"**. Si de nombreux villages hésitèrent pendant plusieurs semaines, à Meys, ce fut l'unanimité dès le premier soir de réunion : ce sera **la Batteuse** !





# Services du canton

## Informations pratiques cantonales

### Relais de Services Publics

57, rue des Tanneries  
69590 St-Symphorien-sur-Coise  
Tél. 04.78.19.05.14  
Fax 04.78.48.71.05  
Mail : rsp@cc-hauts-du-lyonnais.fr



Le Relais de Services Publics vous accueille **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Nos animatrices vous accueillent et vous accompagnent dans vos différentes démarches professionnelles et administratives.

Un parc informatique est à votre disposition pour votre recherche d'emploi ou contacter les services publics.

Vous pourrez également rencontrer nos différents partenaires :

#### Emploi

##### - Mission Locale

Accueil des jeunes de 16 à 26 ans  
Les mercredis et jeudis sur RDV  
04.72.59.18.80

##### - Pôle Emploi

Suivi des demandeurs d'emploi  
Sur RDV  
3949

#### Retraite

##### - CARSAT

(caisses de retraite générale)  
2<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> mercredi du mois sur RDV  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
3960 ou 09.71.10.39.60 d'une box  
ou d'un portable

##### - CICAS

(caisses de retraite complémentaire)  
2<sup>e</sup> mardi des mois de janvier, mars,  
mai, juillet, septembre et novembre  
sur RDV  
0820.200.189

#### Santé

##### - Accompagnement social

(Assistante sociale CARSAT pour les  
arrêts de travail de plus de 90 j  
et l'accès aux soins)  
Les mardis de 9h à 12h sur RDV  
04.27.82.23.50

##### - Point Info Santé

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h sans RDV

### Social

##### - CAF du Rhône

##### Caisse d'Allocations Familiales

Les mardis de 10h30 à 12h sur RDV  
04.78.19.05.14

##### - MSA Ain-Rhône

Les lundis de 9h à 12h sans RDV

##### - CPAM (Sécurité Sociale)

Les vendredis de 9h à 12h sans RDV

Ces trois permanences sociales s'effectuent à l'aide d'un Point Visio Public qui réunit les conditions d'un entretien en face à face avec échange de documents en temps réel !



### GELF

#### Groupement d'Employeurs

#### du Lyonnais et du Forez

#### L'emploi partagé dans les Monts du Lyonnais



Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein ? Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous ?

Le GELF, Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.

#### 2 activités nous caractérisent :

##### Le Temps Partagé

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...).
- Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paie...

- Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et Sécurité de l'emploi.
- Proximité du lieu de travail.
- Polyvalence des missions.

#### Le pré-recrutement

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise environ 87 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerces, PME, associations, collectivités) et une trentaine de salariés à temps partagés.

#### Actuellement nos profils disponibles :

Secrétaire administrative et commerciale entre 4h et 18h par semaine.

Ouvrier polyvalent entre 1et 2 jours par semaine.

Pour plus d'information, consultez notre site sur : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr)

Marlène TARIT

GELF

35, place de la République

69590 St-Symphorien-sur-Coise

Tél : 09.84.53.74.08 - 06.18.95.46.99

Fax : 09.89.53.74.08

[gelf@wanadoo.fr](mailto:gelf@wanadoo.fr)





## Informations sociales

### Le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais

Depuis maintenant 30 ans, le Centre Socio-Culturel s'investit sur le territoire pour permettre à tous ses habitants de vivre ensemble en participant à différentes activités.



Cette année le Centre Socio-Culturel s'engage avec vous, au plus près de vos besoins et au travers des âges. Voici ci-dessous des événements passés et à venir dans votre commune. A vos agendas !



### Secteur Jeunesse

Vous avez entre 12 et 17 ans, ou vous avez un enfant de cet âge-là ?

Le secteur jeunes propose toute l'année pour cette tranche d'âge des **séjours** (colo, ski...), des **activités à la journée** hors vacances mais aussi pendant les vacances et ceci autour de plein de thématiques !

Au programme ces prochains mois :

- **Séjour ski** du 22 au 26 février à Albiez-Montrond !

- Et surtout toute l'année, des **animations** en vacances et hors vacances. Se renseigner.

Pour plus d'informations et des infos régulières : <http://cscjeunesse.jimdo.com> Que la force du secteur jeunes soit avec vous !

### Secteur Enfance

Les **activités périscolaires** de Meys ont repris à la rentrée de septembre. Ce sont 22 élèves de l'école publique qui participent à ces activités. Une équipe de 2 animateurs intervient donc les vendredis de 13h30 à 16h20. Une ATSEM est aussi mise à disposition par la mairie pour encadrer le groupe des maternelles.

Les enfants participent à 2 activités sur chaque vendredi. Pour la première période les enfants ont fait des activités **"bricolage nature"** avec Estelle DECROZANT et **"sport"** avec Anaïs (tèque...)

Cet été, **une semaine de centre de loisirs** a été proposée en lien avec l'association Meys Village au cours de la 1<sup>re</sup> semaine de juillet. Une vingtaine d'enfants ont ainsi pu participer aux animations proposées par les 2 animateurs : land'art, photo, peinture et boum étaient au rendez-vous. De très bons retours de la part des

enfants et des animateurs pour cette reprise d'activités sur la commune de Meys.

Vous pouvez aussi retrouver nos autres activités sur notre site internet [www.cscdeshautsdulyonnais.fr](http://www.cscdeshautsdulyonnais.fr) ou sur notre **page Facebook**.

### Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Petite Enfance vient de créer **une antenne à Meys**. En effet, depuis le mois de mars, le relais en lien avec le Maire de Meys a monté ce projet de mise en place d'un temps collectif pour les assistantes maternelles de Meys et les enfants qu'elles ont en garde.

Le relais est implanté sur le canton depuis une quinzaine d'années, et dans ses missions de relais itinérant, doit couvrir tout le territoire des 10 communes. C'est suite à un appel à projet de la CAF "Fonds Publics et Territoires" et à un dossier déposé à la MSA que le relais a pu obtenir une double subvention pour l'aménagement d'un local. Le désir de la municipalité à voir les services du relais se rapprocher combiné au souhait des animatrices du relais de couvrir davantage le secteur, et le prêt d'une salle par la paroisse, ont permis à ce beau projet de voir le jour.

Suite à une réunion en septembre où toutes les assistantes maternelles agréées de Meys étaient invitées, l'animatrice a constaté l'intérêt des professionnelles de la petite enfance pour participer aux temps collectifs. Intérêt qui avait déjà été constaté lors de diverses animations organisées sur la commune les années précédentes. Les temps collectifs ont ainsi pu débuter en octobre, dans une petite salle chaleureuse aménagée de façon à recevoir les tout-petits dans les meilleures conditions.

Les assistantes maternelles sont invitées à venir participer à ces **temps d'animation**, une fois tous les deux mois. Le premier regroupement, le vendredi 16 octobre, a connu le succès escompté, avec 6 enfants et 5 assistantes maternelles présents.

Cette première séance était surtout destinée à la découverte des locaux, des nombreux jeux, et du fonctionnement d'un temps collectif. Les enfants y ont vite trouvé leurs marques, en papillonnant dans un premier temps puis en se fixant davantage sur un jeu par la suite : garage avec ses voitures, coin cuisine, ballon, toboggan, jeux d'emboîtement... Les assistantes maternelles semblaient heureuses de pouvoir découvrir ce lieu,



# Services du canton

## Informations sociales (suite)



de rencontrer leurs collègues et de partager des moments de jeux avec les enfants.

Les objectifs de ces temps de rencontre sont à destination des enfants et des assistantes maternelles :

- **permettre aux enfants de découvrir de nouveaux jeux, de se confronter à la collectivité, de participer à des activités manuelles...**

- **permettre aux assistantes maternelles, qui exercent un métier à leur domicile, parfois de façon assez isolée, de rencontrer d'autres "collègues", d'échanger sur leur pratique professionnelle avec l'animatrice et les autres AM, de passer un moment privilégié avec les enfants autour de jeux...**

Une séance a eu lieu en décembre, 3 autres dates sont prévues **en 2016** : **jeudi 11 février, lundi 4 avril et jeudi 9 juin** (les matins).

Vous pouvez aussi bien sûr faire appel aux services du relais petite enfance pour toutes les questions administratives : contrat de travail, contrat d'accueil, aide aux fonctions d'employeur, recherche d'une assistante maternelle...

Pour cela, **contacter les animatrices au 04.78.48.56.10.**

### **L'Association des Handicapés des Monts du Lyonnais a fêté ses 40 ans.**

En 1975, à l'initiative de parents, d'amis de jeunes handicapés, un projet tentait de voir le jour : la **création d'un CAT** (Centre d'Aide par le Travail). Ses objectifs : donner un sens à la vie de ces jeunes en difficulté, leur donner la possi-

bilité de s'intégrer dans le monde du travail. Grâce à la pugnacité, la mobilisation et la motivation de tout un secteur, l'AHML (Association des Handicapés des Monts du Lyonnais) voyait le jour.

En 1982 s'ouvrait le **CAT de la**

**Goutte d'Or à Meys** qui accueillait 37 ouvriers en majorité des Monts du Lyonnais.

Quelques années plus tard, un foyer de 20 places s'est ouvert sur le site de Meys. En raison d'une augmentation des effectifs et des demandes importantes, un **2<sup>e</sup> foyer** a ouvert à **St-Symphorien-sur-Coise**.

Aujourd'hui, 88 personnes travaillent à l'ESAT la Goutte d'Or ou sont à l'accueil de jour, 32 résidents sont au foyer et 20 en SAVS, c'est-à-dire qu'ils vivent dans leur propre appartement mais sont suivis par l'ESAT la Goutte d'Or. D'ici la fin 2015, ce sont **5 places supplémentaires** de foyer qui **devraient être créées** pour les personnes autistes adultes.

L'ESAT suit avec intérêt le fonctionnement de l'établissement et tous les projets voués à l'avenir des handicapés du secteur afin de préserver un bon cadre de vie à chacun des ouvriers de cette structure.

Le 5 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle **journée pétanque de l'association** à Ste-Foy-l'Argentière. Cette journée 2015 revêtait un caractère tout particulier, une odeur de repas amélioré, et un parfum de gâteau illuminé de 40 bougies emplissaient l'atmosphère.

Devant 220 convives venus fêter l'événement, ce fut l'occasion



pour la présidente Odette RIVOIRE d'adresser sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont accompagné et accompagnent l'association depuis 40 ans, en particulier Francis CHAVEROT, Président d'Honneur.

Par des activités, des animations tels que repas dansant, après-midi jeux, sortie resto, bowling, barbecue, week-end, pétanque, jumo... les membres de la commission loisirs mettent tout leur dynamisme à organiser ces rencontres et offrir du plaisir aux jeunes handicapés. Ces activités sont ouvertes à toute personne adhérente ou non.

Odette RIVOIRE, la Présidente, et les responsables remercient toutes les municipalités, qui, par l'attribution de subventions, contribuent pleinement au développement de ces activités nécessaires à l'épanouissement et à la vie des handicapés du secteur.

#### **Contacts :**

**Odette RIVOIRE 04.74.70.05.43**  
**Monique GIGANDON 04.78.48.42.32**





## FNATH



L'association œuvre pour que les personnes accidentées de la vie suite à un accident du travail, de la route... ou à une maladie, ne restent pas isolées et ignorantes de leurs droits. Elle peut vous aider pour vos démarches administratives ou vous informer de vos droits.

L'association est à votre écoute lors de permanences :

**Tous les 2<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 16h30 à 18h (sauf août)**  
**Mairie de St-Symphorien-sur-Coise**  
**En mai : permanence à la Mairie de St-Martin-en-Haut**

### Coordonnées :

**fnath24asso@gmail.com**

**(section de St-Symphorien)**

**Présidente Bernadette GRANJON : 04.78.48.65.24**

**Site : www.fnath.org**

## Groupe Déprim'Espoir

### Permanence téléphonique

Un temps d'écoute tous les lundis et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 18h à 23h  
 04.74.72.21.32

### Groupe de parole mensuel "Parenthèse"

#### ou entretiens individuels

Sur rendez-vous à l'ETAIS 04.74.72.20.93

Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité

### Nos randonnées

Chaque vendredi, rencontrer des amis, marcher, bavarder, échanger  
 Renseignez-vous pour les rendez-vous 04.74.26.30.00

### La prévention

Soirées débats  
 Participation à la journée de l'amitié

Parce que PARLER à quelqu'un évite l'isolement, dédramatise une situation qui paraît insurmontable. L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là. Ce sont les autres qui permettent de lutter.

- Ecouter et aider les personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- Soutenir et déculpabiliser l'entourage.
- Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- Eveiller l'opinion face au tabou de la déprime.
- Organiser des réunions de prévention.
- Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

**Notre adresse postale :**  
**GRUPE DEPRIM' ESPOIR**  
**Mairie de Ste-Foy-l'Argentière**  
**69610 STE-FOY-L'ARGENTIERE**

**Internet :**  
**groupedepriimespoir@orange.fr**  
**deprimespoir.canalblog.com**

## L'ETAIS, une association aux multiples activités solidaires et durables

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (ETAIS) propose sur les Monts du Lyonnais depuis près de 10 ans des activités qui touchent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

- **Le lieu ressource de Ste-Foy-l'Argentière**, lieu d'accueil, de création et de remobilisation rayonne sur les 3 communautés de communes du SIMOLY. Sont proposés des **temps conviviaux, de partage d'expérience, de savoir-faire et de création** pour ne pas rester seul, s'exprimer, se rencontrer... Différents **ateliers animés par des bénévoles** sont programmés au cours de la semaine : bois, tricot, rotin, écriture, peinture sur soie, couture, mosaïque, cuisine, jardin, groupe de parole... ainsi que des activités, sorties les vendredis après-midi, et des repas le vendredi soir à Ste-Foy. Tous ces temps forts sont construits autour des principes de mixité sociale et d'échanges de savoirs. Vous pouvez vous procurer le programme mensuel des activités en mairie ou par courriel sur simple demande.

- **La ressourcerie De Fil à Fil** a pour objectif de **donner une deuxième vie à des objets voués à la destruction** et ainsi participer à la réduction des déchets. Parallèlement, elle s'implique activement dans l'insertion professionnelle en accompagnant des personnes sans emploi ou peu qualifiées. Vous pouvez vous aussi favoriser ce nouveau mode de consommation en déposant les objets dont vous n'avez plus l'utilité et/ou en vous rendant dans l'une de nos deux boutiques qui vous proposent un large choix d'objets en tout genre, en bon état et à petits prix. Afin de poursuivre son développement et se diversifier, la ressourcerie s'est aussi lancée cette année, dans une nouvelle activité : la collecte des cartons, tout en poursuivant la collecte des huiles alimentaires usagées. De plus, elle participe et organise des manifestations qui permettent de communiquer autour de la revalorisation comme Ressourc'art, la Fête du livre ou Alternatiba ...

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant les activités de l'ETAIS, n'hésitez pas à contacter :

### ETAIS Ste-Foy

7, rue du Moulin Blanc  
 69610 Ste-Foy-l'Argentière  
 04.74.72.20.93 / 07.70.06.21.25  
 etais.ass@sfr.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, Mercredi et Jeudi de 14h à 18h, Vendredi de 14h à 22h

### Ressourcerie de Fil à Fil

14, rue de St-Galmier  
 42140 Chazelles-sur-Lyon  
 09.82.35.90.72  
 contact@defilafil.fr

**Boutique de Chazelles** : Ouverte les mardis de 9h à 12h, vendredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h

**Boutique de St-Symphorien-sur-Coise** : Ouverte les samedis de 9h à 12h





# Services du canton

## SIMOLY

### Le covoiturage des Monts du Lyonnais fait son chemin

Le cap des **500 inscrits** a été franchi début juillet 2015 et les effectifs grossissent petit à petit.

Relevant à la fois de la convivialité et de la solidarité, le partage d'un véhicule entre plusieurs personnes **permet de faire des économies, d'alléger le trafic, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques**. Le covoiturage est un mode de déplacement alternatif qui peut se pratiquer sur tout ou partie d'un trajet, de manière quotidienne ou occasionnelle pour se rendre au travail ou dans le cadre des loisirs.

#### Nos conseils !

N'hésitez pas à essayer le covoiturage une première fois. L'étude sur différents dispositifs a montré que 2 personnes sur 3 qui ont essayé ont ensuite recommencé. Et si chacun de nous faisait ce geste simple, il y aurait 10 % de voitures en moins sur la route. Vous pourrez ensuite renouveler l'expérience à votre rythme si cela a bien fonctionné !

#### Bon à savoir

Le site de covoiturage Monts du Lyonnais est interopérable avec d'autres sites de covoiturage de proximité : celui du département du Rhône, de la Loire, du Grand Lyon, de l'Auvergne. Ainsi de nombreuses possibilités s'offrent à vous pour vos déplacements.

Le covoiturage en chiffres\*

**6 200 km** covoiturés par mois.

**55% des personnes** covoiturent plus de 2 allers-retours par semaine.

\* Source : La Route verte, statistiques du site de covoiturage des Monts du Lyonnais

Alors pourquoi pas vous ? Rejoignez la communauté des covoitureurs des Monts du Lyonnais en vous inscrivant sur la plateforme :

[www.covoiturage-montsdulyonnais.fr](http://www.covoiturage-montsdulyonnais.fr)

**Parking de covoiturage 40 places au stade de la gare à Meys A utiliser sans modération !**

### Parc Eco Habitat

#### Rénovation énergétique de l'habitat

Le SIMOLY, territoire dont fait partie la commune de Meys, est labellisé **TEPOS** (Territoire à Energie POSitive). Cette année il a également été reconnu TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte). Ces labels expriment la volonté des élus de s'associer à la **démarche de protection active de notre planète**. La traduction de cette démarche consiste à produire autant d'énergie que nous en consommons dans les Monts du Lyonnais, d'ici 2050. Cela revient aussi à dire que nous devons réduire nos consommations d'énergie pour ne pas consommer plus que ce que nous produisons. 2050 c'est bientôt là. Nous devons agir au plus vite. Et si certains se disent qu'ils ne seront plus là en 2050, ils doivent se dire que nous agissons pour nos enfants, pour nos descendants. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire. Et cela se joue à tous les niveaux de la société, cela nous concerne tous, dans notre vie de tous les jours.

Une des actions mises en œuvre a été formalisée par l'État, avec le soutien de l'ADEME et de la région, en reconnaissant le SIMOLY comme "plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat". Cela consiste en quoi ? **A favoriser, par des aides, la rénovation des bâtiments et des habitations existants pour améliorer le confort, l'isolation et la production de chaleur.**

Pour cela, le Parc Eco Habitat, situé à St-Symphorien-sur-Coise, a été missionné par le SIMOLY pour **accompagner les particuliers et les bailleurs dans leurs travaux**. Des techniciens sont à votre service, gratuitement, pour étudier vos projets, vous donner toutes

les informations nécessaires et vous aider à constituer votre dossier de travaux. Leur expertise dans le domaine de la rénovation vous permettra de faire les bons choix de matériaux, d'établir un dossier de travaux, de choisir des entreprises performantes et labellisées, de réaliser votre plan de financement et de vous accompagner dans votre projet, jusqu'à la fin des travaux. Un bilan des consommations énergétiques, sur les 2 ans suivants la fin des travaux, vous permettra de mesurer toutes **les économies d'énergie que vous aurez réalisées**. Et tout cela gratuitement.

Vous trouverez une plaquette récapitulative de l'action du Parc Eco Habitat, insérée dans ce bulletin. Cette action est limitée dans le temps. Aussi je vous invite à en profiter au plus tôt.



Vous pouvez prendre rendez-vous dès aujourd'hui au :  
**Parc Eco Habitat**  
**293, chaussée Beauvoir**  
**69590 St-Symphorien-sur-Coise**  
**Tél. 04.72.66.14.30**  
**email : contact@parc-ecohabitat.com**  
**La COP21, nous en serons tous acteurs.**

**Philippe GARNIER**  
**Président du Parc Eco Habitat**

### Conseil Local de Développement



Découvrez **TEPOS** en regardant la vidéo au cinéma ou sur le site : <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/projets/territoire-a-energie-positive.htm>  
Répondez au questionnaire (en ligne ou à disposition dans votre mairie et des commerces de votre commune jusqu'à fin janvier 2016) et participez au tirage au sort (au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016). De nombreux lots à gagner.  
A l'initiative du Conseil Local de Développement.  
Marie-Pierre GUICHERD - [cld@simoly.fr](mailto:cld@simoly.fr) - 04.78.19.08.55



# Enfance et jeunesse

## L'école publique

L'école accueille **101 élèves** dans ses nouveaux locaux. Quelques élèves de toute petite section feront leur rentrée au mois de janvier.



L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Mme CROZIER et Mme IMBERT en classe de petite et moyenne section,
- Mme GOY et Mme DOS SANTOS en classe de grande section CP,
- M. SEON en classe de CE1-CE2,
- Mme GARNIER et Mme IMBERT en classe de CM1-CM2.

Mme RABANY et Mme MALOD accompagnent les élèves de maternelle en tant qu'ATSEM.

Plusieurs dates ont marqué ce premier trimestre. Tout d'abord, tous les élèves ont participé à une **rencontre sportive interclasses** le mercredi 23 septembre à l'occasion de la journée nationale du sport à l'école pour la première fois dans la cour de l'école, les nouveaux locaux



nous le permettant. Des ateliers de relais et de lancer étaient proposés aux 10 équipes. La meilleure équipe a été récompensée par un diplôme.

L'**opération Nettoyons la Nature** s'est déroulée le mardi 22 septembre.

Les élèves des quatre classes ont ramassé plus de trente kilogrammes de déchets sur la commune ! Concernant les **rencontres USEP**, seule la classe de CE1-CE2 participe aux rencontres sportives.

Dans le cadre du **Cinéfilou**, les classes se sont rendues à la **projection de deux films** au cinéma de St-Martin-en-Haut le 9 décembre.



Grâce à la mise en place par la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais d'un projet d'éducation artistique et culturelle en milieu rural, les classes ont également pu bénéficier pendant le premier trimestre de **l'intervention d'artistes** et ainsi travailler sur un court métrage pour les élèves de CP et CE1, la création d'une chanson mais aussi un travail en arts visuels en CE2-CM1-CM2.



Tous ces travaux ont été présentés lors du 9<sup>e</sup> rendez-vous de la création à St-Martin-en-Haut le samedi 21 novembre.

L'équipe enseignante remercie comme chaque année le Sou des Écoles et les parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves. Nous saluons également le travail

de la Communauté de Communes qui, par ses initiatives, offre à nos élèves une ouverture culturelle sur son territoire.

Pour toute nouvelle inscription, vous pouvez me contacter par téléphone ou par mail : 04.74.26.61.67 ou ce.0690241@ac-lyon.fr.

**La directrice,  
Mme GARNIER**





# Associations

## Liste des associations de Meys

COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien 04 74 26 62 04	Le Genetais - 69610 Meys
ASSOCIATION POUR LA CANTINE	BERGER Anaïs 06 86 23 04 23	Le Haut - 69610 Meys
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé 04 74 70 62 27	Le Véricel - 69610 Haute-Rivoire
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe	Lajay - 69610 Meys
CLUB DE L'AMITIÉ	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS	VENET Bernard 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
FNACA – Représentant de Meys	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
LES AUVERGNATS DE MEYS	Mme PONTONNIER 04 77 54 33 23	7, avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
MEYSRISTEME	RIVEL BOUQUET Loïc 06 46 80 61 42 DEPIERRE Catherine 04 74 26 64 35 pour les CO'MEYS'DIENS	La Garde - 69610 Meys meysristeme@gmail.com Le Bourg - 69610 Meys
ASSOCIATION PAROISSIALE	MARTIN Odile 04 74 26 60 28	Les Perrières - 69610 Meys
SOU DES ÉCOLES	SOVIGNET Rachel 06 30 33 96 95	Le Haut - 69610 Meys
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE	LABARRE Sébastien 04 74 26 61 30	Le Cougny - 69610 Meys
CLASSES EN 6	MARTIN Antoine 06 40 52 94 09	Les Perrières - 69610 Meys
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSON Daniel 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 Mornant
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	LARUE Marie-Françoise 04 74 26 60 51	Le Bourg - 69610 Meys
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	GARIN Guy 04 74 26 60 51	Les Vignes 69610 St-Genis-l'Argentière
SOCIÉTÉ DE PÊCHE - Représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul 04 74 26 61 81	Lot. Les Sources - 69610 Meys
MEYS VILLAGE	POBLE Pierre-Eric 06 75 96 74 61	La Buissonne - 69610 Meys
TEAM MEYSTRISE	BERGER Yohan 04 74 70 44 75	Le Haut - 69610 Meys

### Avis aux associations

**L'affichage sauvage est interdit.** Pour les associations de Meys, il est admis que celles-ci puissent annoncer leurs manifestations avec des pancartes en bord de route, sans demander d'autorisation, **à condition de respecter quelques consignes :**

- Les pancartes doivent être d'un format de type A3 minimum.
- Les lettres écrites sur les pancartes doivent être suffisamment grandes pour être lues depuis un véhicule en mouvement sans que celui-ci ne soit obligé de ralentir.
- **Les pancartes doivent être correctes et l'écriture propre** (pas de bâche plastique, écriture bâton obligatoire, pas de peinture à main levée...).

Les pancartes ne respectant pas ces dispositions seront enlevées par les services municipaux.

Les pancartes des associations extra-communales devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, sinon elles seront également enlevées.

Par correction vis-à-vis de nos voisins, les associations meysardes doivent demander l'autorisation aux mairies des communes voisines où elles souhaitent implanter leurs annonces.



## Sou des Écoles

Cette année le Sou des Écoles a proposé, au mois de mars, pour la 2<sup>e</sup> année, une **vente de pizzas** en relation avec la pizzeria "Mac Dowel" de Chazelles-sur-Lyon. Cette action a été une réussite, puisque 172 tickets de pizzas ont été vendus ! Ces tickets étaient ensuite à échanger contre une pizza de son choix à la date souhaitée. Cette opération sera réitérée au printemps 2016.

Le **samedi 20 juin 2015**, enfants et parents ont pu assister au **spectacle de l'école**, puis **visiter la nouvelle école**.

Après la **porte ouverte**, nous avons procédé au tirage de la **tombola** dans la cour de l'école, tout en profitant du verre de l'amitié offert par le Sou des Écoles. De très beaux lots ont été attribués cette année encore, grâce à la générosité des commerçants, et nous les en remercions. Après ce petit **apéritif**, nous nous sommes rendus très nombreux au stade de la gare, afin de nous restaurer devant un **plateau-repas** ; ce moment très convivial est très apprécié. En effet, nous avons servi 180 repas (110 adultes – 17 juniors – 53 enfants : les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles).

Puis, petits et grands ont pu profiter de ce très bel après-midi, avec l'ouverture de la **kermesse** où se côtoyaient jeux (pour adultes et enfants), boissons, et gâteaux (confectionnés par les parents et offerts pour le goûter), pour le plus grand bonheur de tous. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 7<sup>e</sup> année et à l'année prochaine.

Le **dimanche 8 novembre 2015** a eu lieu la 23<sup>e</sup> **marche des Meysanges**.

Cette année encore nous avons proposé le circuit VTT qui est très apprécié, avec un parcours de 30 km. Et c'est avec plaisir que nous avons accueilli 27 courageux jeunes et moins jeunes sur ce circuit pourtant relativement difficile, avec un dénivelé positif de 1086 m.

Indépendamment du circuit VTT, nous avons accueilli 1 200 randonneurs sur les sentiers de Meys, Grézieu-le-Marché, Aveize et Pomeys, sur l'un des trois circuits proposés de 8, 14 et 22 km, avec la pause ravitaillement, servi par les parents bénévoles, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu, et que nous remercions vivement. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de se libérer un dimanche toute la journée. Nous remercions également les personnes qui nous accueillent chez elles afin d'implanter un relais.

A l'arrivée, vététistes, petits et grands marcheurs, se sont retrouvés autour d'une délicieuse soupe à l'oignon ou soupe de légumes, accompagnée d'un morceau de fromage meysard et d'un fruit de pays.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et entreprises du secteur, qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et vététistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser.



**Les bénéficiaires de ces journées servent à financer principalement les sorties des élèves de l'école.** Ils ont déjà tous pu effectuer une sortie en ce début d'année scolaire 2015/2016 à St-Martin-en-Haut au festival Ciné Filou. En leur nom, nous remercions tous les bénévoles et parents pour leur participation.

*Les membres du bureau ainsi que les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2016, et vous donnent rendez-vous lors de leurs prochaines manifestations.*

**Rachel SOVIGNET**  
**Pour le Sou des Ecoles de Meys**





# Associations

## Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"

La rentrée est passée, la cantine a repris son travail, et le bureau a été entièrement modifié lors de l'assemblée générale du 4 septembre, à laquelle les parents ont été nombreux à répondre présents. Nous tenons à les remercier pour leur implication.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus ! Le nombre d'enfants inscrits est stable. Les repas sont désormais fournis par API Restauration. Les enfants apprécient les plats proposés, et le nouveau règlement mis en place a permis de rendre ce temps plus agréable et convivial pour tous.

Le **choucroute** du 10 octobre 2015 a été un succès, tout comme l'année dernière. Nous remercions les parents qui nous ont aidé ainsi que les familles qui ont vendu et acheté des repas.

L'association proposera à tous les enfants un **repas de Noël**, le vendredi 18 décembre 2015. Le prix du repas sera le même qu'à l'accoutumée pour les adhérents et majoré

pour les autres participants. Les enseignants, ATSEM, et animateurs des TAP seront les bienvenus. Ce moment de partage aura lieu à la salle des fêtes, et le repas sera fourni par API. Nous espérons vous voir nombreux au **concours de pétanque** de l'association,

organisé le **samedi 21 mai 2016**. Cette manifestation est ouverte à tous alors n'hésitez pas à venir en famille, passer un moment convivial !

*En attendant ce rendez-vous, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette fin d'année 2015, et une excellente année 2016 !*

**Les P'tits Marmitons**



La présidente de l'association est désormais Anaïs BERGER. Elle a pour vice-présidente Jenna FAYOLLE. Valérie BEAUPERTUIT, trésorière, a, quant à elle, Claudie MILAN pour vice-trésorière. Amélie LEFEVRE reste secrétaire, avec pour vice-secrétaire Emmanuelle DENIS. Deborah MOULIN rejoint l'association en tant que membre actif.



## Les Co'Meys'diens

Nous vous annonçons une représentation de la troupe pour fin d'année 2015, printemps 2016 dans le bulletin de décembre 2014. Et bien nous vous invitons à retenir dès maintenant votre week-end des **12 et 13 mars 2016** pour venir assister aux **représentations de la pièce REVELATIONS...** les langues se délient lors d'un repas de famille et les secrets se dévoilent !

Nous avons besoin de prendre encore un peu de temps pour peaufiner la mise en scène avec l'aide d'Henri PROTIERE et vous présenter le fruit de notre travail des lundis soir !

*Toute la troupe vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2016 !*

**Pour la troupe,  
Catherine DEPIERRE  
(Contact 04.74.26.64.35)**



**Géraldine Colly**  
Les meilleurs ouvrages de prêt à porter !

**PRÊT À PORTER**  
FEMME - HOMME & SPORTWEAR

**Atelier Retouches**  
TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS  
AMBIENT - CUR

120 et 122 rue Alphonse Sarrat - 2<sup>ème</sup> étage de l'Église  
69003 CHANZELLES / LYON  
Tel. : 04 77 54 23 69



## Les Auvergnats de Meys

Le groupe folklorique "Les Auvergnats de Meys" continue sur la commune. Il existe depuis 1976, il s'est constitué 1 an après la fête de la Batteuse.

Nous sommes **19 danseurs et danseuses, 4 musiciens**, âgés de 53 à 83 ans, originaires de différentes communes.

Cette année, nous avons dansé dans des maisons de retraite, pour le comice des 4 cantons au mois de juillet, à la fête de la batteuse au mois d'août, dans des restaurants !

Chaque sortie est programmée à l'avance et s'y rendent ceux qui sont disponibles.



Si vous avez envie de venir nous voir ou de vous inscrire vous serez les bienvenus ! Les répétitions ont lieu le mardi de 19h30 à 21h à la salle de la cantine de Meys, sauf pendant l'hiver.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente Odile PONTONNIER au 04.77.54.33.23.

**Le Bureau**

## Club de l'Amitié

Notre Assemblée Générale a eu lieu le mardi 6 janvier 2015, 47 adhérents étaient présents, 58 cartes ont été renouvelées sur 68 adhérents dont 2 nouveaux : Mme Andrée LAROZE et M. Pierre-Paul FAURE. Félicitations et bienvenue au Club !

Nous souhaitons voir arriver d'autres nouveaux adhérents suite à 12 relances effectuées, sans succès. Vont-ils se décider un jour à nous rejoindre ?

Nous déplorons également 3 décès au cours de cette année 2015 : le 4 février M. Jeannot ROZE, le 27 juin M. Lucien PERRIER, le 28 août Mme Thérèse VILLARD. Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Nous avons aussi beaucoup de malades à qui nous souhaitons une amélioration de leur santé pour 2016.

L'**Assemblée Générale** 2016 est prévue le **mardi 5 janvier**. Ce jour-là nous attendons beaucoup de nouveaux adhérents. Un mardi après-midi tous les 15 jours serait pour vous un moment de détente et peut-être l'occasion d'oublier les soucis quotidiens, la solitude... Nous serions heureux de vous accueillir, vous apporteriez votre dynamisme et votre jeunesse à notre club qui vieillit ! Nos loisirs proposés sont la **belote**, la **pétanque**, des **journées détente**, fête

des anniversaires avec repas, **sortie d'une journée** (visite, voyage)... Nous acceptons toutes les nouvelles idées !

### Activités réalisées en 2015

En plus des 22 mardis après-midi de rencontre :

- Mardi 6 janvier : Assemblée générale, vœux et tirage des rois
- Mercredi 28 janvier : Concours de belote
- Mardi 17 février : Après-midi bugnes
- Mardi 3 mars : Réception du club de Grézieu-le-Marché
- Mercredi 11 mars : Journée publicitaire avec la société BIOGLOBE
- Mercredi 19 avril : 1<sup>re</sup> sortie "escapade dans les Dombes"
- Jeudi 21 mai : Fête des anniversaires et repas au restaurant
- Mercredi 3 juin : 2<sup>e</sup> sortie "le goût de l'authentique dans le Pilat"
- Mardi 30 juin : Repas annuel
- Mardi 8 septembre : Reprise des rencontres
- Mercredi 16 septembre : Visite de la nouvelle école publique et de l'écoquartier

- Mardi 13 octobre : Visite IMERYS Toiture et repas au restaurant
  - Mardi 22 décembre : Noël au club
- Pour 2016, les dates et les activités proposées sont en page centrale du bulletin.

*Les membres du Conseil d'Administration, les mêmes qu'en 2014, vous présentent leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé à tous pour 2016.*

**Henri SEON, Président**  
**04.74.26.60.24**





# Associations

## Fête de la Batteuse



ments ; notre **chorale** s'étoffe avec de très belles voix et notre **groupe folklorique "Les Auvergnats de Meys"** attire des danseurs et musiciens de toute la contrée. Félicitations aussi pour les **chorégraphies des danses des enfants** accompagnant la chorale, les deux ont été très applaudis.

En plus de nos **belles animations traditionnelles**, il y a eu quelques nouveautés. Sur le suel, on pouvait voir la **petite batteuse entraînée par un moteur thermique 1900 du passionné M. BASSET de Chambéry** à côté de la **batteuse miniature de M. VILLEMAGNE**, les engins agricoles

Bravo à tous et particulièrement aux nombreux enfants (et leurs parents) pour

avoir vaillamment bravé la chaleur lors de cette 41<sup>e</sup> édition.

Chaque année, notre fête s'améliore : la farandole est maintenant en deux parties pour plus de mouve-



### Contacts

- Farandole :  
Brigitte BERTHOLON  
09 63 46 41 47
- Costumes :  
Andrée SEON  
04 74 26 60 27
- Chapiteaux :  
Cécile MOULIN  
04 74 26 61 92
- Buvette :  
Michel GROSMOLLARD  
04 74 26 64 72
- Parkings :  
Noël MAUVERNAY  
04 74 26 60 09
- Battage :  
Pierrot MAUVERNAY  
04 74 26 60 13
- Chorale de la batteuse :  
Odile MARTIN  
04 74 26 60 28
- Autre :  
Lucien VENET  
04 74 26 62 04





et notamment une magnifique moissonneuse batteuse en MECANO™ de M. DARONNAT de Valence. Enfin M. GIRAUD de Noirétable nous a fait fonctionner un extraordinaire tracteur américain du début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons aussi cette année le **retour de la musique et des chansons le dimanche soir avec Antoine BAILLY**, son **camion années 50** et son **orgue de barbarie**. Le lundi soir, belle soirée d'été avec l'**orchestre Gérard PRAT** et le **feu d'artifice**.

Beaucoup de monde cette année pour la préparation et le démontage de la fête. Bravo et merci à tous les bénévoles, au groupe de jeunes qui a servi au buffet, et à notre animateur Gabriel BONNET.



**Lucien VENET**  
Président



### **Encore un grand merci et bravo à tous.**

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à toutes celles et ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tout nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...

### **Rappels importants**

- bancs et tables sont à retenir en Mairie et donnés par les employés municipaux. Il est impératif de respecter les horaires convenus. Le service est gratuit pour les associations et les personnes de Meys.
- la cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- quant aux chapiteaux, ils sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 50 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.



# Associations

## Histoire et Patrimoine de Meys



L'année 2015 fut, pour l'association, un peu moins chargée que la précédente. Notre **assemblée générale** s'est déroulée le **21 février** avec l'arrivée de nouveaux adhérents (90 abonnés actuellement). A midi, 28 adhérents se trouvaient réunis autour du cassoulet préparé par l'ASM. L'après-midi, MM. DAVID et MATHIEU de l'Araire ont proposé, avec le soutien technique de M. ALBRECHT, une causerie retraçant **l'épopée du chemin de fer en Loire et Rhône**, lancée par de grandes figures quelque peu oubliées aujourd'hui. Le samedi **28 mars**, nous avons notre sortie de printemps dans le **Forez**. Le matin, **visite du château musée de Boën**, consacré à la culture traditionnelle de la vigne et à la vie rurale de jadis, se terminant par une **dégustation de Côtes du Forez**. Après un bon **repas pris au Gil de France à Montbrison**, nous avons visité la **vieille ville de Montbrison**, ancienne capitale du Comté de Forez (dont Meys faisait partie jusqu'à la Révolution). L'après-midi s'est terminée par la **visite de la magnifique salle héraldique de la Diana** (société archéologique et historique du Forez fondée en 1862). Le **20 juin**, nous avons participé une fois encore, aux **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins sur le thème du Moyen-âge encore présent**. Vers

19h, les gentes dames de l'association proposaient de nombreux mets médiévaux de leur création, accompagnés de jus de fruit et d'hypocras, pendant que 3 damoiseaux jouaient des branles du Moyen-âge. En soirée, Pierre-Eric POBLE, historien spécialiste du Moyen-âge, présentait une **conférence intitulée "Une approche du Haut-Lyonnais médiéval"**. Le **30 août**, présents comme de coutume à la **Fête de la Batteuse**, nous y avons présenté nos livrets et notre revue, le petit Furet, les premiers datant de 2002. Les **21, 22 et 23 septembre**, VENET Voyage nous a emmenés en **Bourgogne** pour un très beau périple : des Forges de Buffon à Saint-Fargeau et le **"château médiéval" de Guédelon** en construction, en passant par l'abbaye de Fontenay, puis Auxerre et Semur en Auxois. Ces visites, ainsi que les conditions du voyage, d'hébergement et de restauration ont été unanimement appréciées. Enfin, nous remercions la municipalité d'avoir réalisé au

cours de l'année un bel espace de sauvegarde d'anciens monuments funéraires, très typiques de leur époque. Merci également aux adhérents qui ont participé à leur remise en état.

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons déjà participé le dimanche **22 novembre** à **Messimy**, au **premier forum associatif patrimonial du Pays Lyonnais**, organisé par l'ARAIRE et destiné à mieux se connaître, à échanger sur nos activités, nos publications... entre nous et auprès du grand public. Peut-être l'aurez-vous visité ?...

Si l'histoire et le patrimoine vous intéressent (en particulier le passé de votre habitation ou celui de vos ancêtres...) n'hésitez pas à nous contacter : nous pouvons vous accompagner dans vos recherches.

*Pour le Conseil d'administration,  
Daniel BESSON*





## Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais - Notre clocher Meys



Le Père Raymond GIRAUD est toujours en arrêt maladie. Il ne reprendra pas sa mission de curé sur la paroisse. Nous le portons dans la prière, en lui assurant toute notre sympathie. Le Cardinal a déchargé le Père GIRAUD de sa charge de curé et a nommé le Père Eric MOUTERDE administrateur paroissial pour un an, période transitoire avant la nomination d'un nouveau curé en septembre 2016.

La vie de la paroisse ne s'arrête pas pour autant et nous devons continuer dans la mesure de nos engagements, à témoigner de la BONNE NOUVELLE auprès de ceux qui nous entourent.

Entreprise Générale de Bâtiment  
**THIVILLIER**  
 MAÇONNERIE  
 FAÇADE - TOITURE  
 QUALIBAT Mention RGE  
 Neuf et Rénovation  
 Construction de Villas  
 Place du Château  
 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
 Tél. 04 74 70 04 27  
 Site : [www.thivillier-sarl.com](http://www.thivillier-sarl.com)

Des événements religieux tels que :

- le **jubilé de la miséricorde**, l'année sainte, la parution de l'encyclique du Pape François : « Loudate Si : Loué-sois-tu ». Même si cela vous paraît un peu lointain, ce sont des "signes" d'Eglise.
- **une messe par mois dans notre village...** même si l'assistance est peu nombreuse c'est malgré tout une "Présence".

L'information est donnée par le bulletin "Présence" qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, merci aux diffuseurs et diffuseuses, ainsi que par la petite feuille hebdomadaire que vous trouvez à l'épicerie et sur la fenêtre de Josette PUIPIER.

### La Chapelle du Haut

La réfection du plafond de la Chapelle a été financée par l'Association Diocésaine. D'autres travaux mériteraient d'être faits. Cela viendra en son temps.

### Offrande pour les messes

Un simple rappel, l'offrande pour les messes est de 17 €, chèque libellé à l'ordre de "Paroisse Sainte Thérèse", à remettre à Mme Marie COMMARMOND Les Roches - Meys

### Catéchèse 2015-2016

Cette année 12 enfants suivent la catéchèse dans notre village dans les salles de la cure de Meys.

Ces groupes fonctionnent tous les 15 jours, dont un de 9 enfants, ce sont les parents qui assurent le caté et un autre de 3 qui sont en 2<sup>e</sup> année de caté avec Simone VERISSEL.

Cette année il n'y aura pas de 1<sup>re</sup> communion sur la Paroisse Sainte Thérèse, elle se fera à 11 ans, après 3 années de catéchèse comme dans toutes les Paroisses du diocèse.

Responsable de la catéchèse sur la Paroisse : Elisabeth GROS



Tél. 04.78.44.47.16 (perso) ou tél. paroisse : 04.78.48.61.20. La participation des enfants plus nombreux cette année et de leurs parents lors des célébrations à l'église est un signe de vitalité pour notre communauté.

### Nos vœux

A toutes les familles, nous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année, que la santé, la paix, la joie soient accordées à tous.

*Bonne année 2016*

*L'équipe Relais*





## Associations

### Comité FNACA Meys-Grézieu



Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet, nous avons effectué notre **sortie annuelle en Haute-Savoie**. 7 personnes de Meys faisaient partie de notre groupe de 45 personnes. Notre voyage s'est déroulé avec une chaleur caniculaire, nous avons apprécié la fraîcheur de la mer de glace, la beauté des paysages de montagne ainsi que les villages et les chalets fleuris. Deux musées étaient au

programme, celui de la musique mécanique aux Gets et le musée paysan de Viuz-en-Sallaz où nous nous sommes retrouvés sur les bancs de l'école d'autrefois. Le vendredi nous avons fait arrêt à Megève où c'était

jour de marché, puis nous avons pris le repas au col des Aravis. Ensuite, nous avons pris la direction d'Annecy pour faire une balade sur le lac, puis c'était l'heure du retour, vers 20h30 nous étions à Grézieu où nous avons partagé un casse-croûte amical.

Le **14 juillet** c'est à **Duerne** que nous nous sommes retrouvés pour notre **pique-nique annuel** regroupant les anciens combattants, épouses et veuves de Meys, Grézieu, Aveize et Duerne.





Quatre Meysard(e)s faisaient partie du groupe. Pour la plupart l'après-midi s'est passé à la belote, quelques-uns ont trouvé un coin d'ombre pour faire la pétanque. Ce fût une journée très conviviale dans l'amitié.

**Bernard VENET**  
Président



## Les Classes en 6

En cette nouvelle année, la classe en 6 est heureuse de vous inviter à la fête des classes le **samedi 11 juin 2016**. Nous invitons toutes les personnes présentes à venir le matin pour la **cérémonie** à l'église. Celle-ci sera suivie d'un **défilé** et vous pourrez nous rejoindre pour le **verre de l'amitié** aux alentours de midi. Comme chaque année la traditionnelle

**vente des brioches** se déroulera à **partir du 9 janvier 2016**. De plus nous vous proposerons un **saucisson chaud** le **samedi 16 avril 2016** sur la place du village.

Nous organiserons l'**omelette du mai** et remercions par avance les personnes qui y participeront.

*Les conscrits de la classe en 6 vous souhaitent à tous une bonne année 2016.*

**Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :**

- le **Président Antoine MARTIN**  
au **06.40.52.94 09**.

- le **Trésorier Loïc RIVEL-BOUQUET**  
au **06.46.80.61.42**.

## MJC - Meysristème



Nous remercions les participants à la **journée Boules carrées - Barbecue** du 19 septembre.

L'ambiance était très conviviale. 12 doublettes se sont affrontées tout au long de l'après-midi, 75 plateaux ont été servis le soir sous chapiteau. Nous adressons également nos remerciements aux membres des associations meysardes qui se sont mobilisés pour l'organisation du Téléthon et leur présence lors de la manifestation sur la commune le 5 décembre dernier.

2016 sera une grande année pour **Meysristème** car l'association fêtera ses **20 ans**. Des manifestations seront proposées dans le but de nous retrouver et de nous faire connaître davantage.

Quelques dates à noter d'ores et déjà dans vos agendas : **une sortie ski au domaine les 7 Laux le samedi 30 janvier 2016, la journée des 20 ans le samedi 9 avril 2016...**

*Les membres de la MJ vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 !*





# Associations

## AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste-Foy-l'Argentière



### 2015, une année compliquée

2015 ne restera pas dans les annales des pêcheurs comme une année faste. En effet, celle-ci commençait par la **pollution de la Brévenne début avril**, sujet que nous avons traité dans le bulletin précédent et qui a trouvé son épilogue puisqu'un accord a été passé entre la société de pêche et l'entreprise responsable des dégâts. Les 2 parties ont fait preuve de responsabilité et de bon sens. Malheureusement, la **sécheresse** qui a sévi tout l'été et perdue à l'heure où est écrit cet article, a durement affecté nos cours d'eau. La mortalité a été sensible sur la Brévenne amont, sur le Rossand et la Thoranche qui ont vu de nombreux parcours complètement à sec. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer l'impact réel sur ces parcours mais la saison prochaine risque d'être compliquée surtout en ce qui concerne les poissons de souche. Point positif l'Orgeolle ne semble pas avoir été trop impactée car elle a toujours coulé et les truitelles y sont toujours nombreuses. Autre point positif pour la société, nos plans d'eau qui n'ont pas souffert de la sécheresse et qui, comme les années précédentes, ont fait la joie des petits et des grands qui les ont fréquentés assidument.

L'**alevinage annuel de ces plans d'eau** a été effectué le 28 octobre et carpes, carpeaux, tanches, gardons et autres brochets ont été déversés dans tous les étangs afin de donner toujours plus de satisfaction aux pêcheurs qui les fréquentent. Par contre, le manque d'eau de nos rivières nous interdit pour l'instant le repoissonnement de celles-ci. Espérons qu'à l'instant où paraîtra ce bulletin la situation sera rétablie et l'alevinage effectué.

A ce moment-là également la composition du nouveau Conseil d'Administration et du bureau de notre AAPPMA pour la période 2015-2020 sera connue puisque les élections se seront déroulées le 20 novembre et cette nouvelle composition vous sera communiquée sur le bulletin de début d'année 2016.



### Bilan définitif des cartes 2015

148 adhérents majeurs  
32 adhérents mineurs  
14 adhérentes (femmes)  
65 adhérents de moins de 12 ans  
Soit 259 pêcheurs réguliers ainsi que 99 cartes journalières

### Assemblée Générale Ordinaire

Notre traditionnelle AG 2015 faisant le bilan de l'année écoulée et des perspectives de l'année future aura lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 19h à la salle Ouest à Ste-Foy-l'Argentière.

### Safari truite 2016

Le traditionnel safari truite 2016 (réservé aux titulaires de la carte de pêche de la société) se déroulera du 16 janvier au 6 mars toujours à l'étang PONCET sous condition que l'eau ait atteint un niveau correct. Normalement 3 lâchers auront

lieu : pour les week-ends des 16 et 30 janvier et 20 février.

### Cartes de pêche 2016

Elles seront disponibles à partir du 21 décembre 2015 chez nos dépositaires traditionnels :

**Bar du Centre à Ste-Foy-l'Argentière**  
**Bar chez Cath et Dom à Haute-Rivoire**  
**Restaurant Les Moissons à Meys**  
Par internet sur le site "[cartedepêche.fr](http://cartedepêche.fr)"

Enfin n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://www.aappma-ste-foy.fr/> sur lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

*Pêcheurs souvenez-vous, tout poisson relâché vous procurera plus de plaisir lors de sa prochaine capture.*



**Le Bureau**



**PASSELEGUE SAS**

**Bardage - Isolation - Tous travaux de toitures**

Route de Ste-Foy  
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET  
Tél. 04 74 70 51 24 - [sas@toitures-passelegue.fr](mailto:sas@toitures-passelegue.fr)  
<https://toitures-passelegue.fr>





## Société de Chasse Communale



témoignant du rôle de la chasse et des chasseurs dans le contexte social et environnemental actuel, **M. Hervé SEON, président de la Société de Chasse Communale**, clôtura la partie officielle en rappelant l'histoire de cette association et quelques fondamentaux de l'activité cynégétique :

Il y a 93 ans, le 11 juin 1922, était créée la "société de chasse et de protection des cultures" sous l'impulsion du Maire de l'époque, M. Benoît GRANGEON, qui en sera d'ailleurs le premier président. A ce jour, huit présidents lui ont succédé.

**La société de chasse est donc la plus ancienne association de la commune.**

La chasse, c'est une tradition, souvent familiale, transmise de génération en génération. Elle fait partie de la culture française, avec ses particularités propres à chaque région.

La chasse reste plus que jamais une activité indissociable de l'agriculture et de l'élevage ; agriculteurs et chasseurs sont les premiers garants de la protection de la nature.

Par leur présence sur le terrain, leurs compétences et leur sens aigu de

l'observation, leur connaissance du biotope, les chasseurs sont des auxiliaires des éleveurs, heureusement encore nombreux dans notre région. Chasseurs et piégeurs agréés ont un rôle de régulation des espèces et sont **de vrais acteurs** dans l'épidémiologie-surveillance : notamment sur les populations de renards, avec l'échinococcose alvéolaire, sur les populations de sangliers et de blaireaux avec la tuberculose et la brucellose, ainsi que sur les migrateurs avec la grippe aviaire. Au nom de tous les chasseurs, il remercia la municipalité pour la mise à disposition de ce local qui est partagé avec le comité de la Fête de la Batteuse et l'association "Histoire et Patrimoine" ; il remercia aussi les chasseurs impliqués dans l'aménagement de ce lieu, en œuvrant à la démolition, la plomberie, le carrelage, la peinture, les abords...

Enfin il convia chacun à partager l'**apéritif** et le repas, dont le clou fut le **chevreuil "grand veneur"**, si bien accommodé par notre ami Jérôme FAYOLLE.

La soirée se termina fort tard dans une ambiance détendue et très cordiale.

**La chasse, c'est aussi et surtout la convivialité.** Ce local en est le symbole.

Jean-Marc ALVERGNAS

Le mauvais temps n'a pas eu raison de l'ambiance chaleureuse qui régnait en ce 12 septembre 2015 pour l'**inauguration du local de la chasse**. Plusieurs personnalités, invitées par monsieur le maire, nous honoraient de leur présence. Après les prises de paroles des élus

## Chasse du Sorlin et Gandin

Voici les différentes rencontres et manifestations que nous vous proposons pour 2016 :

- **Repas du "chevreuil"** le samedi 27 février à 12h à la salle polyvalente de Meys
- **Concours de belote** le samedi 5 mars. Rendez-vous à 14h à la salle polyvalente de Meys
- **Concours de pétanque** le samedi 30 juillet. Celui-ci aura lieu sur le stade de la Madone à 14h

*En attendant de nous retrouver, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.*

Pour le bureau,  
Jean-Paul MAUVERNAY

**Les MOISSONS**  
RESTAURANT

04 74 26 66 41

Restaurateur - Bar - Épicerie

04 74 26 66 41 - 04 74 26 66 41 - 04 74 26 66 41

• Cuisines traditionnelles  
 • Menu du jour  
 • Pâtisseries  
 • Pâtisseries  
 • Pâtisseries  
 • Pâtisseries

**SARL DU ROULET**

**Jean-Marc VERNAY**  
Artisan travaux publics  
Location de matériel



Le Roulet  
69610 MEYS

Tél. 06 07 05 05 52  
04 74 26 61 02



# Associations

## Association Sportive Meysarde

La saison 2015-2016 a parfaitement commencé à l'AS MEYSARDE.

En effet, 70 passionnés de football ont signé leur licence depuis août pour prendre du plaisir sur les terrains rhodaniens les vendredis, samedis ou dimanches.

L'école de foot est repartie comme l'an dernier en entente avec Grézieu-le-Marché afin d'avoir des équipes complètes, de la catégorie U7 à la catégorie U13. Thomas MURIGNEUX s'investit avec les éducateurs de Grézieu-le-Marché pour que les enfants progressent tout en s'amusant et a pris la suite d'Anthony MOURIN, qui était très apprécié des jeunes pousses.

Les plus anciens, encadrés par Cédric BESSON, ont repris le chemin des terrains les vendredis soir. Convivialité, esprit d'équipe et bonne humeur ne quittent jamais ces "vétérans". Enfin, l'équipe "senior" a débuté la nouvelle saison comme elle a terminé la dernière.

Elle a en effet remporté la **Coupe de la Brévenne pour la première fois de son histoire** (victoire 3-2 contre Rontalon à Bessenay) et elle est classée dans le haut du tableau de 3<sup>e</sup> série.

La montée est un objectif pour le nouvel entraîneur, Sylvain MOULIN, qui après s'être occupé d'une équipe féminine, prend la suite de Joachim FAYOLLE et Fabien PROTIERE, qui ont assuré la saison dernière un intérim remarqué, récompensé par cette victoire en Coupe. Nous vous remercions de noter que la **soirée du foot** se déroulera à la salle des fêtes le **samedi 13 février 2016** et que la **vente traditionnelle de nos calendriers** aura lieu les **samedis 12 et 19 novembre 2016**.

*En espérant vous retrouver autour des terrains ou vous accueillir avec plaisir au sein de l'association, nous profitons de cet article pour vous souhaiter, au nom de tout le club, de très bonnes fêtes de fin d'année !*

**Franck PROU,**  
secrétaire de l'AS MEYSARDE



**Intermarché**  
SOUZY / Ste Foy l'Argentière  
Quartier Dalmatien

HORAIRES D'OUVERTURE  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 18H DE 9H À 18H  
DIMANCHE DE 9H À 18H

SERVICES

- Leclerc
- Pharmacie
- Boulangerie
- Deli
- Boucherie
- Fleuriste
- Coiffure
- Coiffeur
- Coiffeuse
- Coiffeur
- Coiffeuse
- Coiffeur
- Coiffeuse
- Coiffeur
- Coiffeuse

leDRIVE InterMarché

## Meys Village

L'association Meys Village propose aux habitants de Meys de **se rassembler pour mettre en place des activités citoyennes sur notre commune**.

Le principe est simple, plusieurs membres de l'association souhaitent faire découvrir une activité, animer un groupe pour faire partager leurs compétences et leurs passions ou organiser un événement sur la commune de Meys. L'ensemble de l'association cherche à concrétiser le projet afin que toute personne intéressée, membre ou non, puisse y prendre part.

Suivant ce principe, plusieurs membres ont formé un **groupe "animations"** qui a pu proposer au printemps de l'année dernière une **matinée d'échanges de plantes et graines** sur le terrain de la Madone (*Troc Plantes*).



Le Troc Plantes

Un groupe de membres s'est aussi constitué autour de l'**activité couture**. Certains, débutants dans l'activité, trouvent un espace de découverte des gestes



Les productions de l'activité couture vendues à Chazelles-sur-Lyon en juin

et des techniques qui peuvent s'avérer utiles au quotidien. D'autres plus expérimentés, partagent leur savoir-faire et leurs astuces et s'engagent dans des ouvrages plus complexes. Tous les membres du groupe réalisent une production qui est exposée et vendue. L'année dernière, la thématique était le Jean's.

Un autre groupe s'est formé autour de la **lutte contre les cambriolages et de la sécurisation des habitations**. C'est principalement un espace d'échanges sur ces questions.

D'autres membres de l'association ont souhaité mettre en place un **groupe multi-sports** afin de proposer une demi-journée d'initiation à un sport absent de la commune. Ainsi, plusieurs habitants de Meys de tous âges ont pu s'exercer au tir à l'arc l'année dernière.

Enfin, un dernier groupe de membres a souhaité mettre en place un **centre aéré** à Meys au début du mois de juillet. Le centre socio-culturel de St-Symphorien-sur-Coise a été chargé par notre association de l'animation et de la direction de cet ALSH qui s'est déroulé en partenariat avec la commune de Meys. Une ving-

taine d'enfants a pu profiter de ce service.

Après une première année d'activités réussies, l'association Meys Village s'engage donc sur le chemin d'une nouvelle période s'inscrivant dans le prolongement de la précédente. Son groupe couture, ouvert à toutes les personnes intéressées, propose une formation pratique

pour les débutants, un accompagnement pour ceux qui ont déjà un projet en tête, et un partage d'astuces pour les experts. Les rencontres de ce groupe se déroulent deux mercredis par mois (hors vacances scolaires) à partir de 20h30 à la salle de la Gare. La responsable de ce groupe est Martine LUCIEN.

Le groupe multi-sports est ouvert à toutes les personnes motivées. Cette année encore il organise des **journées**



Demi-journée d'initiation au tir à l'arc

**d'initiations sportives**, mais aussi des **sorties thématiques** suivant le souhait des membres du groupe. Plusieurs activités sont déjà programmées pour l'année prochaine : **découverte des Arts Martiaux (le 26 mars)**, **initiation à l'escrime (le 28 mai 2016)**, **tir à l'arc (le 25 juin 2016)**. Le responsable de ce groupe est Hervé GREGOIRE.

Le groupe animations proposera comme l'an dernier une **matinée de Troc Plantes** à la Madone, le **24 avril 2016**. La responsable de ce groupe est Rachel SOVIGNET.

Pour toute information, inscription aux activités ou adhésion vous pouvez nous contacter au 06.32.03.30.82 ou par mail à l'adresse suivante :

**meysvillage@gmail.com**

**Pierre-Eric POBLE**  
**Président de Meys Village**



# Etat civil

## Complément naissances 2014

**Roxane ROUSSET**, née le 24 décembre  
fille de Boris et Aurélie ROUSSET  
La Vigne

## Naissances 2015

**Nolan Jean-Alain BLONDET**, né le 5 février  
fils de Franck BLONDET et Amélie LEFEVRE  
La Croix

**Mahé FAYOLLE**, né le 1<sup>er</sup> mai  
fils de Joachim FAYOLLE et Claudie MILAN  
Le Venet

**Antonin GIRAUD**, né le 3 juin  
fils de Frédéric GIRAUD et Marie LANIEL  
La Vigne

**Loris Cédric DENIS**, né le 4 juin  
fils de Guillaume DENIS et Céline LABARRE  
Le Granjon

**Yann Arnaud Michel VINCENT LAURET**, né le 7 août  
fils de Miguel VINCENT et Gwladys LAURET  
Le Perret

**Jade BLEIN**, née le 12 août  
fille de Julien BLEIN et Audrey BESSON  
Le Fil

**Nathan Rémy Dimitri NAUMOWICZ**, né le 15 septembre  
fils de Fabrice et Christelle NAUMOWICZ  
Le Bourg

**Esteban ODIN**, né le 1<sup>er</sup> octobre  
fils de Mickaël ODIN et Myriam BOINON  
à Potiou

## Mariages 2015

**PIOT Jean-Jacques et BESSON Marina**, le 27 juin

**BUTELOT Guillaume et BOUNOUS SORIANO Emeline**, le 5 septembre



## Décès 2015

**ROZE Jean** Gérard Henri, décédé le 4 février à l'âge de 75 ans

**MURE Germaine**, décédée le 25 février à l'âge de 96 ans à l'Escarene

**MAQUAIRE Laurent** Gérard Daniel, décédé le 28 juin à l'âge de 53 ans

**PERRIER Lucien**, décédé le 27 juin à l'âge de 94 ans

**BRUYERE Marie Thérèse épouse VILLARD**, décédée le 28 août à l'âge de 85 ans

**CHANEL Henri Valentin**, décédé le 13 octobre à l'âge de 98 ans



# Classes en 5



Sylvie Ollon Photographie  
AUX CONSERVATEURS

M  
E  
Y  
S

18  
Avril  
2015

HOMMAGE  
AUX  
CLASSES  
EN 5